

Evaluation des effets Socio-Economiques du COVID- 19 au Burundi

Juin 2020

Préparé par

NIYONGABO Ephrem (Banque Mondiale)

Abdoulaye Konate (Banque Africaine de Développement)

Taib Diallo (Programme des Nations Unies pour le Développement)

Marie Jeanine Hashazinka (Programme des Nations Unies pour le Développement)

Nathalie Meyer (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance-UNICEF)

Nolasque Ndikumana (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance-UNICEF)

| | | |
|-----------|--|-----------|
| 1 | INTRODUCTION..... | 3 |
| 2 | IMPACT SUR LA CROISSANCE MONDIALE ET AFRICAINE | 4 |
| 2.1 | LES IMPACTS ATTENDUS AU NIVEAU MONDIAL..... | 4 |
| 2.2 | LES IMPACTS SUR LES ECONOMIES AFRICAINES..... | 4 |
| 3 | IMPACTS MACROECONOMIQUES AU BURUNDI..... | 5 |
| 3.1 | DEVELOPPEMENTS MACROECONOMIQUES RECENTS..... | 6 |
| 3.2 | IMPACTS POTENTIELS SUR LES PRINCIPAUX SECTEURS ECONOMIQUES ET FINANCIERS | 7 |
| 3.2.1 | <i>L'économie réelle.....</i> | 7 |
| 3.2.2 | <i>Finances publiques</i> | 9 |
| 3.2.3 | <i>Secteur extérieur</i> | 10 |
| 3.2.4 | <i>Secteur monétaire et bancaire</i> | 11 |
| 3.3 | SCENARIOS : ANALYSE QUANTITATIVE DE L'IMPACT ECONOMIQUE POTENTIEL DE COVID-19 AU BURUNDI. | 12 |
| 4. | IMPACTS PROBABLES DE LA PANDEMIE DU COVID-19 SUR L'ACTIVITE ET L'EMPLOI DU SECTEUR INFORMEL..... | 13 |
| 5. | IMPACTS SOCIAUX DE COVID-19..... | 15 |
| 5.1. | <i>Santé et nutrition.....</i> | 15 |
| 5.2. | <i>Education.....</i> | 17 |
| 5.3. | <i>Eau, hygiène et assainissement (EHA).....</i> | 19 |
| 5.4. | <i>Protection sociale</i> | 20 |
| 5.5. | <i>Protection de l'enfance et situation des enfants</i> | 22 |
| 6. | MESURES DE POLITIQUES ECONOMIQUE ET SOCIALE POUR ATTENUER LES EFFETS DE LA CRISE | 23 |
| 7. | NECESSITE D'UN PROGRAMME D'URGENCE DE SOUTIEN A L'ECONOMIE ET IMPERATIF SOUTIEN DES PARTENAIRES | 25 |
| | ANNEXE 1. MATRICE RECAPITULATIVE DES RISQUES, MESURES D'ATTENUATION ET MESURES DE REFORMES | 27 |
| A. | CADRE MACROECONOMIQUE | 27 |
| B. | SECTEURS PRODUCTIFS, SECTEUR PRIVE, SECTEUR INFORMEL | 30 |
| C. | SERVICES SOCIAUX DE BASE | 35 |
| D. | GROUPES VULNERABLES..... | 40 |
| | REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES..... | 41 |

1 INTRODUCTION

En date du 16 Juin, la République du Burundi n'a enregistré que 104 cas testés positifs et un décès à la suite de la pandémie du COVID-19. Cette pandémie apparue en décembre 2019 en Chine s'est propagée dans le reste du monde à une vitesse incroyablement vertigineuse. Assurément, les statistiques Burundaises apparaissent comme une goutte d'eau dans un océan de pandémie mondiale où l'OMS a dénombré à la date du 16 juin 2020, plus de 8,117,336 personnes infectées et plus de 441,922 décès. En Afrique, jusqu'au 11 juin 2020m plus de 200,000 personnes étaient infectées, pendant que plus de 5,600 personnes avaient déjà perdu la vie par suite de la pandémie¹.

La propagation de la pandémie COVID-19 a mis à l'épreuve les systèmes sanitaires des pays les plus développés et les efforts pour la contenir sont à l'origine de répercussions économiques et financières historiquement sans précédent à l'échelle mondiale. Contrairement à la crise financière de 2008, la crise actuelle a provoqué un « arrêt soudain » de l'économie réelle, une désorganisation des chaînes de production mondiales, un ralentissement brutal de l'activité économique et un effondrement des principaux marchés financiers des pays d'Europe, d'Amérique et d'Asie et même d'Afrique.

Au regard de sa vitesse de propagation, son ampleur en termes de personnes infectées, son caractère meurtrier et ses conséquences sur l'économie et le bien-être social, le COVID-19 représente une véritable préoccupation sanitaire pour la communauté internationale. Les ménages les plus vulnérables seront affectés par un double choc issu des conséquences directes de la pandémie au niveau de la santé mais aussi les conséquences indirectes en termes d'impact socio-économique lié aux mesures de précaution prises. De façon générale, la situation actuelle des différents marchés mondiaux des biens et services est unique, au cours de l'histoire récente, en ce qu'elle combine un choc au niveau de la demande globale (baisse des perspectives de croissance), autant qu'un choc de l'offre globale (tous les secteurs de production sont affectés).

Au Burundi, le niveau de propagation de la pandémie reste relativement limité. Jusqu'au 10 juin 2020, 83 cas, 7 guérisons et un décès de COVID-19 ont été confirmés. Le gouvernement a pris des mesures pour atténuer les risques liés à la circulation des biens et des personnes. Il s'agit de (i) la mise en quarantaine de tous les passagers des pays concernés depuis le 6 mars 2020 ; (ii) la suspension de tous les vols internationaux à partir du 21 mars 2020, à l'exception des vols liés au transport de marchandises, à l'évacuation sanitaire, aux actions humanitaires et diplomatiques ; (iii) la suspension de toutes les missions officielles internationales, et (iv) la suspension, depuis le 19 mars 2020, de l'octroi de visas d'entrée au Burundi. Le Gouvernement a également élaboré un plan national de préparation et de réponse au COVID-19 pour une réponse de 6 mois. Le plan d'urgence suit les directives de l'OMS, est soutenu techniquement par la plupart des institutions internationales basées au Burundi actives dans le domaine de la santé. Il est basé sur une série de scénarios et d'hypothèses et comprend une série d'actions prioritaires telles que (i) la coordination, (ii) la réponse rapide, (iii) la surveillance épidémiologique, (iv) le laboratoire, (v) la gestion des cas, la prévention des infections et contrôle, (vi) communication, (vii) soutien aux opérations, (viii) vaccination et (viii) mobilisation des ressources.

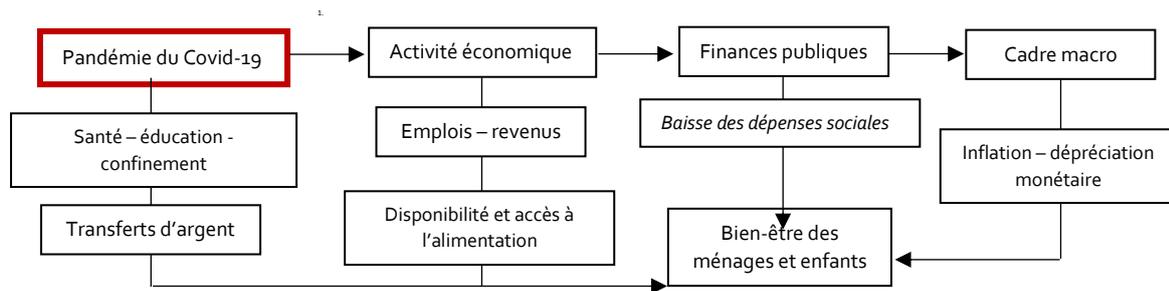
Toutefois, le pays reste exposé, à plusieurs degrés, aux conséquences du COVID-19 de par son intégration à l'économie mondiale, indépendamment des implications endogènes liées aux mesures prises au niveau national.

¹World Health Organization (2020), COVID-19. Africa records over 200,000 COVID-19 cases, WHO, Regional Office for Africa June 11, 2020.

2 IMPACT SUR LA CROISSANCE MONDIALE ET AFRICAINE

Le repli de la croissance économique en 2020 devrait conduire à une baisse et une précarisation des emplois ainsi qu'à une réduction des revenus, ce qui réduira le budget des ménages et leurs capacités à bien se nourrir et à se prendre totalement en charge. Dans ce contexte de crise, le resserrement de l'espace budgétaire des Etats devrait réduire l'importance et la qualité de leurs prestations sociales en faveur des ménages, des enfants et d'autres personnes vulnérables. Il impactera aussi sur la stabilité de cadre macroéconomique. Dans les pays à faibles revenus, un tel contexte pourrait exposer les enfants à plusieurs risques, notamment celui de la malnutrition (figure 5).

Figure 5. Mécanismes de transmission des effets du Covid-19 sur l'économie et le bien-être des ménages et des enfants



2.1 Les impacts attendus au niveau mondial

La pandémie du COVID-19 devrait provoquer une récession à l'échelle mondiale en 2020, suivie d'un rebond relativement prononcé en 2021. Toutefois, de profondes incertitudes demeurent quant à l'ampleur des répercussions de la crise sur l'activité économique ainsi que sur la forme de la reprise, en «U», «V» ou «W». En 2020, le PIB mondial se contractera de 3%² (IMF, 2020) à 5,2 %³ (World Bank), ce qui représente la plus grave récession planétaire depuis des décennies. Les gouvernements et banques centrales des différents pays ont annoncé des mesures de soutien d'une ampleur et d'une diversité variables, mais sans précédent en réponse au COVID-19. Plus de 140 gouvernements sur l'ensemble des zones géographiques ont annoncé des mesures en réponse au COVID-19, dont plus de 50% en couplant des mesures monétaires à un stimulus budgétaire et/ou des mesures de relance de l'économie, tels que des mécanismes de garantie. Plus de 40 pays sur l'ensemble des continents ont adopté des stimulus budgétaires d'un montant généralement équivalent à au moins 1% de leur PIB.

2.2 Les impacts sur les économies Africaines

La croissance économique en Afrique Subsaharienne devrait baisser de 2.4 pourcents en 2019 pour atteindre -2.1 à -5.1 pourcents en 2020, selon la récente Edition du rapport Africa Pulse publié au cours du mois d'Avril 2020⁴. La région enregistrera ainsi sa première récession en 25 ans. Les impacts financiers sont estimés entre 37 et 70 milliards US\$ de pertes de production, liés à l'interruptions des activités commerciales et des chaînes de valeur, la réduction des flux financiers rentrants sous forme d'IDE, de transferts de migrants, de tourisme et d'aide au développement, combinés avec la fuite de capitaux et le coût humain de la pandémie.

Tous les secteurs macroéconomiques pourront être affectés. Les effets pourront se traduire par un élargissement des déficits commerciaux et courants et des déficits fiscaux, des pressions sur les monnaies nationales et des pressions inflationnistes. Par ailleurs, la pandémie serait la cause de pertes

²International Monetary Fund (2020), World Economic Outlook, April 2020, Washington DC.

³World Bank (2020a), Global economic prospects, World Bank, Washington DC.

⁴World Bank Group (2020b), Assessing the economic impact of COVID-19 and Policy Responses in Sub-Saharan Africa, *Africa's Pulse*, April 2020, Volume 21, Washington DC.

de bien être, notamment sous l'angle de crise alimentaire, de détérioration dans les systèmes de santé et autres infrastructures.

Déjà au cours du premier trimestre 2020, on a observé une grande volatilité de la demande dans les marchés mondiaux. Il s'agit notamment des marchés des hydrocarbures (-20% de consommation, en janvier et février), des matières premières (-30% de la demande mondiale de cuivre, nickel et cobalt, entre janvier et février) et des produits de base (-25% pour le soja, -28% pour le blé, en janvier, mars et avril), qui a affecté les cours de ces différents produits et impacté négativement les recettes d'exportation et les ressources publiques des pays d'Afrique. La baisse des prix des matières premières pourrait entraîner des pressions budgétaires pour les puissances économiques africaines telles que l'Afrique du Sud, le Nigéria, l'Algérie, l'Égypte et l'Angola. Par ailleurs, les envois de fonds et le tourisme devraient également faire partie des secteurs économiques touchés.

Le Covid-19 entraînera une diminution des flux d'investissements directs étrangers (IDE), une fuite des capitaux, un resserrement des marchés financiers intérieurs et un ralentissement des investissements (selon les estimations de la Commission Economique pour l'Afrique). Cela aura pour conséquences des pertes d'emplois. L'Afrique connaîtrait aussi plus de 10 milliards de dollars US de hausse imprévue des dépenses de santé, selon la même institution⁵.

3 IMPACTS MACROECONOMIQUES AU BURUNDI

L'analyse des impacts socio-économiques du COVID-19 sur le Burundi a été faite suivant scénario de base et un scénario pessimiste. Dans le scénario de base, la pandémie serait maîtrisée à partir du deuxième trimestre de l'année 2020. L'économie chinoise se redresserait durablement à partir du deuxième trimestre de l'année et le rythme de propagation de la pandémie dans le monde se limiterait au stade actuel de contagion. La croissance mondiale baisserait à -2.2% en 2020 et le prix international du pétrole baisserait à \$30 contre \$61 en 2019. Dans le scénario pessimiste, la pandémie continuerait de se propager et les mesures préventives et de confinement resteraient en place sur plusieurs mois pendant le reste de l'année. La croissance mondiale baisserait à -3.6 percent en 2020 et le prix international du pétrole baisserait à \$27 le baril. Le Burundi n'est pas encore en situation de forte propagation de la pandémie avec 63 cas confirmés, 20 personnes guéris et un décès au 1^{er} Juin 2020. Cependant, la situation pourrait changer comme on le voit dans d'autres pays, ce qui amènerait les autorités à adopter des mesures plus rigoureuses. Même dans un contexte où la propagation ne s'accélérait pas, la récession de l'économie mondiale et les mesures préventives adoptées par le pays et au niveau international affecteront l'économie burundaise.

Les principaux canaux de transmission des effets de la pandémie à l'économie burundaise sont le commerce international (baisse de la demande globale, prix des matières premières), les perturbations des transports, et la baisse des transferts des migrants. Ces effets se transmettront à tous les autres secteurs macroéconomiques (secteur réel, finances publiques, secteur extérieur, secteur monétaire et bancaire) ainsi que sur le développement social et humain (tels que la sécurité alimentaire, l'emploi, la santé et l'éducation).

- **L'impact du recul des cours des principaux produits d'exportation du Burundi sur les termes de l'échange** (même si on peut s'attendre à un effet positif de la hausse des prix de l'or et de la baisse des prix du pétrole) ;
- **Les contraintes d'offre** liées aux perturbations causées par la peur d'être infecté et la mortalité ainsi que par le confinement (éventuel) et la limitation concomitante des mouvements de

⁵United Nations, Economic Commission for Africa (2020), Economic Impact of the COVID-19 on Africa, Addis-Ababa, Marc 13, 2020.

personnes et de biens, qui pèsent sur les coûts de transactions et perturbent le commerce, le tourisme et le transport ;

- **Les contraintes de demande**, qui résultent de la montée de l'incertitude, de la poussée de la méfiance, des efforts de confinement et du renchérissement des conditions financières qui dans l'ensemble pèsent sur les revenus et le pouvoir d'achat des ménages ;
- **L'instabilité des flux et des marchés financiers** traduite par les fuites des capitaux, la baisse des financements extérieurs, l'assèchement des IDE et le durcissement des conditions intérieures qui ont pour effet de limiter le déroulement normal des activités du secteur privé.

3.1 Développements macroéconomiques récents

La reprise économique s'est poursuivie en 2019. Du côté de l'offre, la croissance en 2019 a été soutenue par une croissance modérée dans tous les secteurs. La production agricole a bénéficié de conditions climatiques favorable ayant conduit à une bonne production vivrière. La croissance dans le secteur industriel a été tirée par la performance de l'industrie agro-alimentaire. La croissance dans les services a été soutenue notamment par le commerce de gros, l'hébergement et la restauration, les banques et assurances. Du côté de la demande, la plupart des composantes se sont renforcées avec la consommation (publique et privée) et la formation brute de capital fixe comme les principaux moteurs de croissance. La contribution des exportations nettes a été négative, les exportations ayant légèrement diminué tandis que hausse des importations est restée relativement élevée. La déflation amorcée en 2018 (-2.6%) s'est poursuivie en 2019 (-0.8%), une bonne production agricole ayant entraîné une forte baisse des prix alimentaires. Cependant, l'inflation est en hausse depuis le début de l'année 2020 atteignant de 2,6% en moyenne annuelle en Avril 2020, du principalement aux prix des produits alimentaires qui ont enregistré une hausse de 3,6%.

Du côté des finances publiques, la situation demeure préoccupante même si elle s'améliore depuis les évènements de 2015. Même s'il s'est réduit en 2016 et 2017 grâce à des progrès dans l'amélioration du recouvrement des recettes fiscales, le déficit budgétaire reste important. Il est estimé à 5,1 % du PIB en 2019, les relatives bonnes performances en termes de recouvrement fiscal n'ayant pas pu compenser la hausse des dépenses courantes impulsée pour répondre à la demande sociale et aux besoins en dépenses de sécurité, tandis que l'aide extérieure a drastiquement baissé. Avec la baisse de l'aide extérieure, le financement du déficit fiscal a provoqué une hausse rapide de la dette publique estimée à 58.6% du PIB en 2019, tirée par l'endettement domestique, représentant 71% de la dette publique totale en 2019.

La position extérieure du pays demeure également fragile. Les exportations, peu diversifiées, sont fortement tributaires du café, du thé et de l'or qui, depuis les trois dernières années, occupent une place importante dans le panier des exportations. Les prix internationaux du café et du thé sont en constante baisse depuis les cinq dernières années. Les importations sont en grande partie, constituées de biens de production. Le déficit courant n'est que partiellement financé par le compte de capital (projets de développement) et des investissements dans le compte financier (crédits commerciaux). Le financement inadéquat du déficit courant contribue à l'effritement des réserves officielles de change, qui couvraient à peine un mois d'importation en 2019 comparé avec 4.1 mois d'importations en 2014.

La détérioration des finances publiques depuis 2015 a impacté la conduite de la politique monétaire et le bilan de la Banque centrale, en raison du recours accru aux avances statutaires pour financer le déficit budgétaire ainsi que du refinancement accru des banques commerciales qui participent au financement du déficit. Au cours des cinq dernières années, la Banque centrale a poursuivi la mise en œuvre d'une politique monétaire accommodante pour s'adapter aux besoins de financement du déficit fiscal, conduisant à une expansion monétaire. L'offre de monnaie a augmenté notablement, avec une croissance de 21% en 2018 et 22% en 2019 bien que les avoir extérieurs nets aient été fortement négatifs. La hausse du crédit au secteur est moins marquée (16% en 2019) même si celui-ci

est en nette reprise par rapport aux années précédentes (hausse de 2% en moyenne entre 2015-2017). La hausse de l'offre de monnaie s'est traduite par un accroissement de la base monétaire dans les passifs du bilan de la Banque centrale.

3.2 Impacts potentiels sur les principaux secteurs économiques et financiers

3.2.1 L'économie réelle

L'impact sur l'économie réelle est analysé à travers les différentes composantes du PIB du point de vue de l'offre (agriculture, industrie, services) et de la demande (consommation, investissement, exportations, importations).

3.2.1.1 Offre globale

L'agriculture pourrait être confrontée à de nouveaux défis consécutifs au COVID-19 qui impacteront sa productivité et sa production. L'agriculture constitue un pilier important de l'économie burundaise. Le secteur représente en moyenne 30% du PIB, emploie plus de 80% de la main-d'œuvre, génère plus de 40% des recettes d'exportations et l'industrie agroalimentaire représente plus de 50% de la production industrielle du pays. Cependant, le secteur est soumis à plusieurs contraintes entravant sa productivité, telles que l'étroitesse des terres agricoles, le très faible niveau d'irrigation, le manque de financement privé, le manque de conservation et de transformation, la pression démographique et la dégradation des terres. Le COVID-19 pourrait entraîner de nouveaux défis pour le secteur, notamment la difficulté d'importation d'intrants et d'engrais, les difficultés de mouvement de la main d'œuvre, la diminution des ressources publiques allouées à ce secteur, et les difficultés d'exportation des cultures de rente. Ceci pourrait se traduire par une baisse de la production agricole, de la production alimentaire et des exportations agricoles, dans un contexte où les exportations de minéraux et d'autres produits de base seront également soumis à des défis logistiques en raison des restrictions mises en place au niveau international.

Le secteur industriel pourrait se contracter en raison de la consommation intermédiaire limitée due aux difficultés d'importation. Le secteur industriel est peu développé (17% du PIB en 2019). Cela reflète le manque d'investissement et plusieurs autres contraintes affectant ce secteur telles que des barrières réglementaires, des contraintes à la production (y compris l'accès à l'énergie et au financement) et le manque d'un cadre incitatif pour l'investissement. La plupart des sous-branches du secteur industriel seront touchées : (i) le sous-secteur minier pourrait enregistrer une forte baisse de production à la suite du COVID-19 en raison du manque d'équipements qui doivent être importés, la suspension d'activités de recherche et d'exploitation, la suspension de certains travaux nécessitant la disponibilité de techniciens étrangers pour les entreprises internationales opérant au Burundi, etc ; (ii) la branche électricité, gaz et eau pourrait être impactée par un retard dans les travaux de construction des barrages et dans l'acquisition des centrales thermiques, un retard dans la passation des marchés, des difficultés recouvrement des factures d'eau et d'électricité sur les compteurs classiques ; (iii) la branche agro-alimentaire, notamment les brasseries et limonadières pourraient être exposées à des ruptures de stocks ou une baisse importante de la production par suite des retards dans l'importation d'intrants, le manque de pièces de rechanges. La baisse attendue du chiffre d'affaires compromettra la capacité des entreprises à rembourser les dettes contractées auprès du secteur bancaire, à honorer leurs obligations fiscales, les obligations envers leurs fournisseurs ainsi que les obligations salariales. Certaines entités industrielles en phase de démarrage pourraient suspendre leurs projets d'extension. L'impact sera spécialement ressenti par les petites entreprises et les entreprises du secteur informel qui ont peu d'épargne disponible pour faire face à la hausse du coût des intrants et à la rupture des chaînes d'approvisionnement. En l'absence de mesures de soutien, nombre d'entreprises pourraient fermer, provoquant des pertes d'emplois et perte de revenus pour les ménages, dont l'ampleur dépendra de la durée des mesures préventives, y compris le confinement éventuel.

La plupart des sous-secteurs des services pourraient être impactés par la pandémie de COVID-19. Le secteur des services a enregistré une croissance rapide au cours des deux dernières décennies, devenant le principal secteur de l'économie avec une part du PIB estimée à 51% en 2019 contre moins de 30% deux décennies auparavant. Les services commerciaux tels que le transport international, les voyages, les assurances ralentiront en raison des restrictions sur le commerce et le voyage.

Le commerce est exposé à la rareté des marchandises importées (en plus du problème de devises), la diminution de la production locale, le confinement des commerçants et des transporteurs, etc. Le transport régressera à la suite des restrictions des mouvements des personnes. Le tourisme et l'hôtellerie constitue l'une des branches les plus touchées en raison de restriction des voyages internationaux et la suspension et l'annulation d'évènements initialement programmés. Actuellement, la quasi-totalité des chambres d'hôtel sont vides.

Le secteur financier déjà fragilisé par une situation macroéconomique défavorable au cours des cinq dernières années pourrait faire face à une vulnérabilité accrue en raison du ralentissement économique et des difficultés de remboursement de crédits par le secteur privé. La solidité financière et la qualité du portefeuille pourraient rapidement se détériorer si on se réfère à la situation de 2015 qui avait provoqué une grande vulnérabilité de plusieurs secteurs.

Les services non-commerciaux tels que l'éducation et la santé seraient affectés si le gouvernement adopte des mesures plus rigoureuses comme la fermeture des écoles. Une nouvelle réduction de l'allocation de devises et des retards dans la livraison des produits aggraverait la pénurie de médicaments et mettraient le pays en situation d'urgence médicale.

3.2.1.2 Demande globale

Le contrecoup du COVID-19 sur la consommation privée et publique des ménages s'annonce considérable. La consommation des ménages subirait une baisse marquée à la suite du ralentissement économique, de la diminution de la production, de la diminution des importations, de la baisse du niveau de revenu des ménages et d'une hausse attendue des prix pour certains produits. Vu la structure de la consommation des ménages, composée à plus de 60% des dépenses liées à l'alimentation, celle-ci sera la plus impactée par la baisse de la consommation privée. Les dépenses de l'alimentation étant presque incompressibles, la perte de revenus générerait un problème d'insécurité alimentaire aigue, qui serait renforcé par la baisse probable de la production alimentaire. Les dépenses de consommation gouvernementale, en revanche, devraient augmenter. En 2019, 47 % des dépenses courantes représentaient les salaires, devant les biens et services avec 19% et les transferts et subventions avec 31%. La hausse attendue des dépenses de santé devrait tirer les dépenses courantes totales vers la hausse.

Les dépenses d'investissement du secteur public et privé sont exposées à une baisse marquée. Les dépenses d'investissement du secteur privé baisseront à la suite de la contraction de l'activité économique, les difficultés d'accès au crédit, le manque d'équipements importés. Ayant largement dépendu des appuis extérieurs par le passé, les dépenses publiques d'investissement gouvernementales sont déjà à un niveau relativement limité au cours des dernières années et devraient encore être affectées par la perte de revenus par le Gouvernement. Une baisse des dépenses publiques d'investissement serait très nuisible à la croissance économique.

Les exportations seront affectées par la baisse de la demande mondiale combinée avec des contraintes logistiques. Le commerce total va diminuer vu la baisse attendue des exportations et des importations dû à la restriction du transport international et des mouvements de personnes ainsi que la baisse de la demande mondiale pour les produits primaires.

3.2.2 Finances publiques

3.2.2.1 *Les recettes (impôts, taxes et aide publique au développement)*

La récente performance dans la mobilisation des recettes domestiques sera affectée par la contraction économique. Le Burundi a récemment renforcé la mobilisation de recettes domestiques, pour combler partiellement la perte d'appuis extérieurs. Les recettes fiscales sont estimées à 16% du PIB en 2019 (contre 11.3% en 2015), portant les recettes totales à 22.3% du PIB. Cette performance a été possible grâce à plusieurs mesures introduites depuis 2016, notamment la hausse des taux de taxation et un plan stratégique de l'OBR sur la période 2018-2022 pour accroître les recettes collectées.

Cette performance va être affectée par le ralentissement économique causé par le COVID-19. Une baisse importante est attendue dans les revenus fiscaux sur le commerce international ainsi que sur le commerce intérieur. Les taxes sur le commerce intérieur sont particulièrement importantes parce qu'elles représentent près de 60% des recettes fiscales et 50% des recettes totales.

Quant à l'aide au développement, elle a drastiquement baissé au cours des récentes années. Elle a totalisé 53% des revenus du Gouvernement sur la période 2010-2015, représentant 17.5% du PIB en moyenne annuelle sur la période avec 3.4% du PIB et 14.1% d'appuis projets. L'aide budgétaire a été suspendue depuis 2016 et les dons projets ont été considérablement bas depuis, oscillant autour de 3.5% du PIB sur la période 2016-19. L'aide extérieure devrait seulement augmenter de manière légère en 2020, mais des élections apaisées conduirait à une normalisation progressive de la coopération internationale et, donc, une hausse de l'aide au développement.

3.2.2.2 *Les dépenses publiques*

La baisse attendue des recettes va se traduire par une réduction des dépenses publiques, en l'occurrence celles d'investissement. Les dépenses courantes devraient rester stables et même augmenter. Les dépenses salariales et les transferts sont assez incompressibles. Les dépenses sur biens et services pourraient baisser dû à la disponibilité limitée des produits et services importés et à une capacité réduite de financement à la suite de la baisse des revenus du Gouvernement. Cependant, les dépenses courantes totales devraient être maintenues et même s'accroître à la suite de la hausse des dépenses de santé pour faire face au COVID-19.

Les dépenses en capital pourraient être très affectées par la baisse des recettes domestiques. Avant 2014, les dépenses en capital étaient élevées grâce aux appuis projets, totalisant 38.8% des dépenses totales et 14.4% du PIB sur la période de 2011 – 2014. La baisse de l'aide au développement et la réduction de l'espace fiscal ont entraîné une réduction des dépenses en capital qui ont atteint 6.5 percent du PIB sur la période de 2015-18. Elles ont augmenté à 10.2% du PIB en 2019, financées principalement par des ressources domestiques. La baisse des recettes domestiques pourrait pénaliser de nouveau les dépenses, alors que celles-ci restent encore insuffisantes pour stimuler la croissance économique, la cible de ces dépenses d'investissement dans le PND étant de 15.6% du PIB en moyenne annuelle.

La rationalisation des dépenses en raison de la baisse des recettes pourrait aussi affecter les dépenses dans les secteurs sociaux étant donné que les dépenses courantes dans ces secteurs reposent principalement sur les ressources intérieures tandis que les dépenses en capital sont principalement financées par l'aide extérieure.

3.2.2.3 *Financement du déficit budgétaire et endettement public*

L'élargissement du déficit budgétaire va entraîner une hausse continue de l'endettement public. Le déficit budgétaire global est estimé à 5.1% du PIB en 2019. La baisse attendue des recettes en même temps qu'une augmentation prévue des dépenses à la suite des actions urgentes mises en place pour faire face au COVID-19 vont creuser davantage le déficit budgétaire. Vu l'accès limité aux financements extérieurs, le financement du déficit budgétaire se traduira par une nouvelle hausse de l'endettement

intérieur (émissions des titres du Trésor ou avances directes de la BRB) alors que l'Etat doit aussi continuer à assurer le service de la dette extérieure.

En effet, une situation fiscale difficile a provoqué une hausse rapide de la dette publique totale, estimée à 58.6% du PIB en 2019 contre 33% du PIB cinq ans auparavant. Cette hausse est induite par la dette intérieure qui a augmenté de plus de 200% en termes nominaux au cours des cinq dernières années, représentant 71% de la dette publique totale en 2019. La dette publique totale pourrait atteindre 62.8% du PIB en 2020, accroissant davantage l'exposition du secteur bancaire au secteur public, l'éviction du crédit au secteur privé ainsi que les inquiétudes sur la viabilité de la dette. La dernière analyse conjointe de la viabilité de la dette conduite par la banque mondiale et le FMI début 2015 avait conclu que le Burundi présentait un risque élevé de surendettement.

En outre, une monétisation plus accrue du déficit fiscal serait nuisible à la stabilité financière et à la stabilité macroéconomique. Le pays a besoin de maîtriser le risque de vulnérabilité de la dette avec une bonne gestion de la dette ainsi qu'une stratégie d'endettement adéquate.

3.2.3 Secteur extérieur

Bien qu'enclavé, le Burundi est relativement ouvert au commerce international, le commerce total représentant 42% du PIB en 2019, avec 33% du PIB pour les importations et 9% du PIB pour les exportations. Malgré les évolutions défavorables attendues dans le commerce international, la récente augmentation des exportations d'or et la hausse des prix de l'or combinée à la forte baisse des prix du pétrole joueront favorablement sur la balance des paiements. Les exportations d'or sont soudainement passées de presque zéro trois ans auparavant à 37,2% des exportations totales à la fin de l'année 2019. L'augmentation prévue des quantités et des prix de l'or devrait réduire le déficit du compte courant.

- **Baisse des exportations** : Les exportations du Burundi pourraient être affectées de trois manières, notamment une baisse de la demande mondiale des produits de base, une baisse des prix et des contraintes logistiques. Les principales destinations des exportations burundaises sont l'Asie avec 55% des exportations totales dont 39% pour les Émirats arabes unis, l'Afrique avec 27% des exportations totales dont 18% avec les pays voisins du Burundi et l'Europe, avec 17%⁶ (données de 2019). La baisse de la demande globale affectera sans aucun doute les exportations du Burundi. En outre, les prix des produits de base devraient fortement baisser en raison du ralentissement économique mondial. Le prix international des exportations traditionnelles du Burundi (café et thé) a déjà connu une tendance à la baisse au cours des cinq dernières années. Seuls les cours internationaux de l'or, qui sont récemment entrés dans le panier des exportations du Burundi, sont en hausse. Par ailleurs, les exportations seront affectées par des interruptions dans la logistique avec la suspension des vols internationaux et la restriction des mouvements transfrontaliers. Ceci affectera particulièrement le commerce informel.

- **Disponibilité limitée d'articles importés en raison de ruptures d'approvisionnement** : les importations du Burundi proviennent principalement d'Europe avec 17% du total des importations, de l'Asie avec 53% dont 15% respectivement d'Arabie saoudite et de Chine, 7% d'Inde et des Émirats arabes unis respectivement et de l'Afrique avec 28% dont 18% venant des pays voisins. Les contraintes logistiques consécutives au COVID-19 pourraient entraîner une disponibilité limitée et des prix plus élevés des articles importés.

- **Ralentissement des transferts internationaux de fonds** : Bien que faibles, les envois de fonds des migrants ont été stables ces dernières années, atteignant \$36 millions en 2019 (1,2% du PIB)⁷. La

⁶BRB (2020), Statistiques de la balance des paiements (<https://www.brb.bi/fr/content/balance-des-paiements>, consulté le 2 mai 2020).

⁷World Bank (2019), Migration and Remittances (Knomad, October 2019), World Bank.

plupart des envois de fonds proviennent de la Tanzanie (55% en 2018). Les transferts de fonds pourraient diminuer dû aux effets adverses sur les économies où travaille la diaspora burundaise. Quant aux transferts internationaux aux ONG (y compris l'aide humanitaire), leur récente reprise pourrait également être affectée par la pandémie. En effet, ils étaient descendus de 17.1% du PIB en 2013 à 6.9% du PIB en 2016, avant de remonter à près de 10% en 2019. Malgré leur baisse constatée à partir de 2015, ces transferts constituent une variable importante pour la balance des paiements puisque leurs montants dépassent systématiquement la valeur des exportations. Ces flux pourraient ralentir à la suite des problèmes de transfert bancaire à cause du confinement dans les pays d'où proviennent l'essentiel des fonds, le ralentissement des activités des ONG au niveau local et international, etc. La baisse des transferts internationaux contribuerait à l'élargissement du déficit courant.

- **Financement inadéquat du déficit courant** : La baisse des prix d'exportation du café et du thé par suite de la faible demande combinée avec des prix d'importation élevés pour les biens de consommation tels que la nourriture, consécutifs aux interruptions dans l'approvisionnement, affecterait négativement les termes de l'échange et la balance des paiements du Burundi. Il en est de même de la baisse attendue dans les transferts internationaux. Le déficit courant est estimé à 11.9% du PIB en 2019, le même niveau que 2018. En revanche, l'importante baisse des prix internationaux du pétrole pétroliers et la hausse attendue des prix internationaux de l'or auraient un impact positif sur l'économie.

Les effets économiques du COVID-19 pourraient se traduire par des difficultés accrues de financement du déficit courant. Au cours des dernières années, ce dernier n'a été que partiellement financé par des entrées d'aides directes au Gouvernement dans le compte de capital et des flux d'autres investissements dans le compte financier. L'aide publique directe a sensiblement diminué tandis que les investissements directs étrangers (IDE) sont très négligeables, estimés à presque 0% du PIB au cours des cinq dernières années contre seulement 4% du PIB en 2013. Le financement insuffisant du déficit courant continuera d'épuiser les réserves de change, ce qui exercera de nouvelles pressions sur la monnaie nationale et pourrait se traduire par un élargissement supplémentaire de l'écart entre les taux de change officiels et parallèles.

3.2.4 Secteur monétaire et bancaire

Cette section analyse l'impact attendu du COVID-19 sur la stabilité financière, sur la monnaie nationale, et plus largement sur la conduite de la politique monétaire et de change.

3.2.4.1 Secteur monétaire et pressions inflationnistes

Le COVID-19 va probablement générer des pressions monétaires et inflationnistes. Au cours des dernières années, la banque centrale s'est fortement appuyée sur les devises dont elle dispose pour contrôler le taux de change. Afin de défendre la monnaie nationale, l'autorité monétaire a accru ses interventions dans le marché de change afin d'aspirer une partie de la liquidité injectée sur le marché monétaire qui est induite par une monétisation accrue du déficit fiscal. La baisse attendue des recettes d'exportation impactera négativement les réserves de change qui sont déjà à un niveau extrêmement bas couvrant seulement 0.7 mois d'importation en Octobre 2019. Ceci affectera aussi la gestion de la politique monétaire et de change et pourrait conduire à une dépréciation de la monnaie nationale. Une étude publiée par la Banque centrale montre que qu'une hausse (baisse) de 1% du prix international du café conduit à une hausse (baisse) de 0.2% du taux de change effectif, qui à son tour conduit à une baisse (hausse) de 0.2% de l'inflation⁸.

Également, la baisse attendue dans la disponibilité des produits de consommation importés sera un facteur de hausse de l'inflation. En plus, la baisse attendue de la production alimentaire générerait une

⁸Ahishakiye H., Bigendako E.N., Niyongabo E. (2017), Impact des chocs exogènes sur l'efficacité de la politique monétaire au Burundi, *Revue Economique et Monétaire*, Vol.1, p.1-51.

forte pression inflationniste, les prix alimentaires représentant plus de 50% dans l'indice des prix à la consommation. De plus, la Banque centrale va très probablement poursuivre une politique monétaire expansionniste pour satisfaire le besoin de financement du déficit fiscal. Des pénuries de carburant peuvent aussi être envisagées du fait des contraintes logistiques d'importation. Dans ce contexte, l'inflation devrait augmenter sensiblement après avoir été négative en 2018 et 2019.

3.2.4.2 Vulnérabilités accrues dans le secteur bancaire

Les indicateurs de solidité financière (notamment de solvabilité, liquidité, et couverture des risques) étaient au-delà des normes règlementaires en Novembre 2019 et les indicateurs de rentabilité se sont également accrues. La qualité du portefeuille a continué de s'améliorer mais son niveau reste préoccupant avec un taux d'impayés et un taux de prêts non-performants (PNP) atteignant respectivement 13.5% et 7.4% percent⁹.

Les chocs sur les secteurs d'exportations agricoles (thé et café) et la hausse du déficit fiscal ont déjà été identifiés par la Banque Centrale comme des risques majeurs pour la stabilité financière. La crise de 2015 a montré que certains secteurs sont vulnérables à une détérioration rapide de la qualité du portefeuille, notamment la construction, le tourisme et hôtellerie, l'agriculture et l'équipement¹⁰. Tous ces secteurs sont confrontés à la contraction de leur activité par suite du COVID-19.

En plus, les risques de crédit et de liquidité sont préoccupants vu la forte concentration du crédit sur un nombre limité d'activités et d'emprunteurs. En Novembre 2019, les grands emprunteurs¹¹ représentaient 28.2% du portefeuille total de prêt, et le commerce et l'équipement représentaient 33% et 37% respectivement. Ces emprunteurs et activités devraient être affectées par la contraction économique et les restrictions commerciales. Pour évaluer l'impact de leur éventuel défaut de remboursement sur la solidité du secteur bancaire, un test de résistance rapide évaluant le risque de crédit a été effectué en suivant la méthodologie standard utilisée par la Banque centrale.

En supposant que 20% de l'encours du portefeuille détenu soit sur les grands emprunteurs, le secteur du commerce ou l'équipement tomberaient dans des PNP, le ratio de PNP doublerait automatiquement de son niveau de 7,4% en novembre 2019. En outre, en supposant un taux de détérioration de 50% du crédit au commerce ou l'équipement, le secteur bancaire tomberait considérablement sous la limite de la capitalisation. Le ratio de solvabilité de base passerait de 27,4% en novembre 2019 à 11-13%, bien en deçà des 14,5% en standard, ce qui accroîtrait également le risque de liquidité. Ce dernier est renforcé par la concentration des dépôts. Dix grands déposants représentaient 60,2% du total des dépôts en novembre 2019. Le retrait massif et soudain de ces grands déposants peut à lui seul nuire à la liquidité des banques.

En plus, les banques sont fortement exposées à l'endettement public avec les titres du gouvernement représentant 45.7% du total de leurs actifs en 2019 contre moins de 10% 5 ans auparavant. La nouvelle hausse attendue de l'endettement public intérieur devrait poser un défi de taille au secteur bancaire, vu que la pandémie de COVID-19 entrainera une baisse des recettes du gouvernement.

3.3 Scénarios : analyse quantitative de l'impact économique potentiel de COVID-19 au Burundi.

Dans le scénario de base dans lequel la croissance mondiale tombe à -2,2% en 2020, la croissance du Burundi devrait ralentir à 1% avant de remonter progressivement à 2,5% en 2022. L'inflation moyenne

⁹Le taux de PNP est en réalité plus élevé si on exclut les prêts radiés conformément aux exigences de la loi des finances depuis 2016.

¹⁰Le taux de PNP a augmenté de 11% en 2014 à plus de 20% en 2015. Certains secteurs ont enregistré un taux de 30% en moyenne, notamment la construction, le tourisme et hôtellerie, l'agriculture et l'équipement. D'autres secteurs ont enregistré en moyenne 20% de PNP, notamment l'industrie, le commerce, l'artisanat et le café.

¹¹Un grand emprunteur est défini par la Banque Centrale comme un emprunteur dont le montant dépasse 10% des fonds propres de base.

devrait augmenter régulièrement pour atteindre 5% en 2020, dû à une hausse des prix alimentaires qui pourrait se combiner avec d'autres pressions sur la monnaie.

Le déficit extérieur courant devrait diminuer en raison de la forte baisse des prix du pétrole et de la hausse des prix de l'or. Plus précisément, le déficit du compte courant est projeté à 10% du PIB en 2020, bien en dessous de son niveau de 2019 à 11,8%.

Le déficit budgétaire devrait s'élargir à 6,1% du PIB en 2020, car la contraction du commerce international et de l'activité économique entraînera des pertes de recettes et une augmentation des dépenses de santé en raison du COVID-19, combinée à des dépenses liées aux élections en 2020. Le plan d'urgence COVID-19, qui a été décrit dans l'introduction, a été budgétisé à 28,5 millions de dollars pour une réponse de 6 mois, impliquant un déficit budgétaire supplémentaire de 0,7% du PIB à moins qu'un financement supplémentaire ne soit apporté par les partenaires au développement. Par ailleurs, son coût est actuellement en train d'être révisé, ce qui implique un risque que le déficit budgétaire s'accroisse davantage. Le déficit budgétaire est projeté à une baisse pour atteindre 4,9% du PIB en 2021 et à 4,0% en 2022, grâce aux efforts visant à renforcer la collecte des recettes fiscales. La dette publique du Burundi devrait atteindre 61,8% du PIB en 2020 et devrait augmenter régulièrement pour atteindre environ 71,6% du PIB d'ici 2022. La dette publique restera principalement composée de dette intérieure.

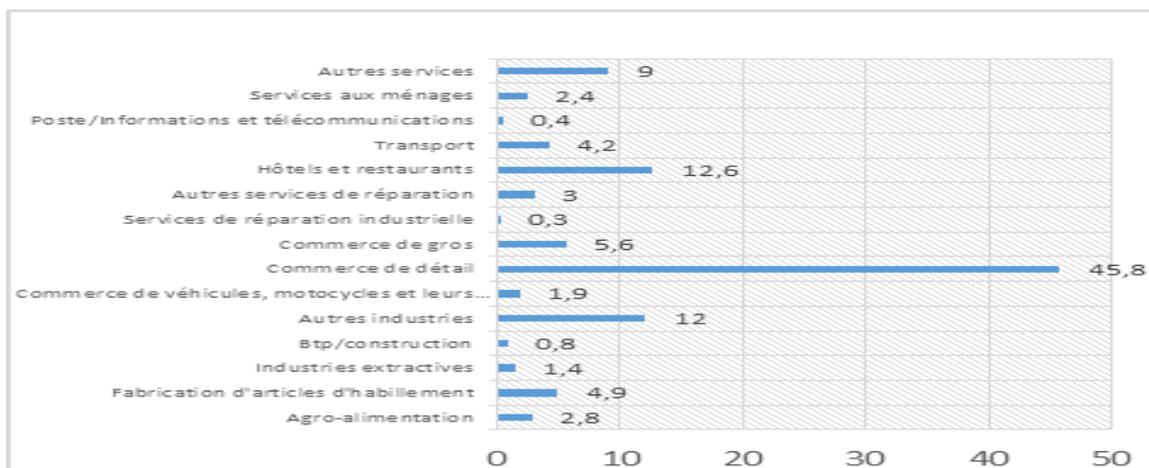
Dans le scénario pessimiste, la croissance du Burundi pourrait se réduire de 0,5 points de pourcentage supplémentaire en 2020. Le déficit budgétaire s'élargirait de 0,3% du PIB en 2020 et le déficit du compte courant s'améliorerait de 0,5% du PIB en 2020 par rapport au scénario de base. Dans les deux scénarios, l'économie rebondirait en 2021 grâce à la reprise attendue dans le reste du monde. La croissance du PIB réel atteindrait 2,3% en 2021 selon le scénario de référence et 2,5% selon le scénario pessimiste sous l'effet de rattrapage.

4. Impacts probables de la pandémie du COVID-19 sur l'activité et l'emploi du secteur informel

Le poids du secteur informel dans l'économie burundaise est réel. Les données de l'enquête modulaire sur les conditions de vie des ménages, de la main d'œuvre, la protection sociale et la nutrition au Burundi de 2013-2014 (ECVMB, 2013-2014) indiquent que sur les 522 481 emplois non-agricoles constituant une activité principale, 76% de ces emplois proviennent du secteur informel. Le secteur informel domine l'économie nationale et échappe aux politiques et réglementations de l'État, lui laissant une faible marge de contrôle en matière de création d'emploi et de développement du secteur privé. Selon les dernières statistiques des comptes nationaux officiellement publiées par l'ISTEEBU en 2014, le secteur informel représentait 94,5% des activités du secteur primaire, 46,8% des activités du secteur secondaire et 37,8% des activités du secteur tertiaire.

Le secteur privé est fortement dominé par l'informel. Le secteur ne compte qu'environ 3000 entreprises formelles, dont plus de 80 % localisées à Bujumbura, employant moins de 2 % de la population active. Selon les données de l'enquête ECVMB, les Unités de Production Individuelles (UPI), définies comme des structures productives « informelles », (hors agriculture, élevage et pêche) représentent un nombre de 249277 au Burundi en 2014. Dans l'ensemble, l'auto-emploi est prédominant dans toutes les branches d'activité. Le milieu rural compte près de trois-quarts (74,6%) des UPI. La capitale économique Bujumbura concentre le quart (16,5 %) des UPI du pays, soit presque le double des UPI des autres centres urbains (9%).

Graphique 1 : Profil branche d'activité des Upi



Source : Enquête ECVMB, 2013-2014

Selon les données de l'enquête ECVMB, le taux d'activité dans le secteur informel est estimé à 79,7%. Les emplois dans le secteur informel se rapportent généralement au commerce de détail (23,5%) et les services aux ménages (19,5%). A l'échelle du pays, les branches d'activités qui nécessitent un peu plus de qualification comme : (i) les réparations industrielles ; (ii) la production d'électricité et de gaz, (iii) le captage, traitement et distribution d'eau ; et (iv) l'assainissement et traitement des déchets, génèrent moins d'emploi, y compris dans le secteur informel (moins de 1%).

Le repli de la production dans de nombreux secteurs pourrait affecter des secteurs vulnérables comme celui informel lui-même, et ceux travaillant avec des entités du secteur formel. Dans l'hypothèse pessimiste de forte propagation des cas de la COVID-19, qui amènerait le Gouvernement à prendre des mesures radicales comme le confinement total ou même partiel, certaines des activités névralgiques, creusets des activités du secteur informel seraient alors négativement affectées. Il s'agit par exemple de, (i) l'agriculture, (ii) le commerce, (ii) l'hébergement, restaurant et autres services marchands. Comme vu précédemment, l'agriculture est exposée aux conséquences négatives de la COVID-19 qui vont affecter la production de ce secteur. En cas de confinement, même partiel, les restrictions de la mobilité des personnes et des biens accroîtraient davantage la vulnérabilité de ce secteur. Ceci toucherait particulièrement le secteur informel vu que celui-ci regroupe près de 95% de la production agricole. De plus, l'essentiel de l'activité commerciale se faisant dans le secteur informel (77% de l'activité commerciale en 2014 selon les statistiques des comptes nationaux), le volume des échanges sera sérieusement affecté. Le repli attendu de l'activité commerciale va donc affecter principalement le secteur informel. La contraction du commerce informel devra avoir une forte incidence sur le revenu et le bien-être de plusieurs ménages dans les grands centres urbains étant donné le rôle qu'il joue dans la structure de leurs revenus. Alors que le transport international est déjà impacté par la suspension des vols internationaux et la restriction du transport transfrontalier, d'éventuelles mesures de confinement impacterait automatiquement le transport intérieur. En retour, ceci affecterait le secteur informel qui abrite plus d'un dixième des activités de transport et de communications.

Le repli économique se traduira aussi par des pertes et une hausse de la précarité de l'emploi. L'incidence de cette détérioration pourrait ruder dans le secteur informel qui absorbe l'essentiel de l'emploi. En effet, 70 à 90% de l'emploi se trouve dans le secteur informel, principalement dans l'agriculture. En effet, en 2018, 91.4% des travailleurs étaient employés dans l'agriculture, 6.1% l'étaient dans l'industrie et 2.4% travaillaient dans les services. Sans surprise, les données existantes montrent une corrélation positive entre la croissance réelle de l'économie et la hausse du taux d'emploi et, inversement, une corrélation négative avec la hausse du taux de chômage (indicateurs sur le développement dans le monde 2018). La contraction économique se traduira donc en pertes d'emplois (hausse du chômage). En outre, elle accroîtra la précarité des emplois existant étant donné le niveau de sous-emploi déjà très élevé. Selon l'enquête sur les conditions de vie des ménages de

2013-2014, le sous-emploi touche 65% des emplois du secteur agricole et du secteur industriel et 51% dans les services. Il est particulièrement élevé dans le secteur informel, 65,3% des emplois y sont touchés par le sous-emploi.

5. IMPACTS SOCIAUX DE COVID-19

L'objectif général de ce chapitre est d'évaluer les impacts de la pandémie du COVID-19 sur les conditions de vie des populations burundaises déjà éprouvées par la pauvreté et d'identifier les canaux de transmission de ce choc sanitaire en vue de permettre au pays de formuler un programme multisectoriel d'urgence susceptible d'en atténuer les impacts sur les conditions de vies des populations les plus vulnérables, en particulier les enfants, les jeunes et les femmes.

Les populations burundaises, en particulier les femmes et les enfants, restent vulnérables en raison des niveaux élevés de pauvreté. Cette situation est aggravée par les catastrophes naturelles (c'est-à-dire les inondations, les glissements de terrain et les déficits pluviométriques), les mouvements de population, les épidémies (par exemple, le choléra et les pics de paludisme, la rougeole) et le risque que le COVID-19 se propage dans le pays.

La couverture et la qualité du système sanitaire constituent également des défis. Du fait que la couverture de protection sociale est limitée, le COVID-19 pourrait avoir un impact majeur sur la capacité de protection et la résilience des personnes. Les préoccupations de santé publique peuvent rapidement se métamorphoser en crise de l'économie réelle à travers des pertes d'emplois et la baisse des revenus des ménages. Ceci constitue une menace sur les familles à faibles revenus (avec notamment l'augmentation du prix des produits de première nécessité), et un facteur de réduction de leur accès aux services sociaux.

5.1. Santé et nutrition

5.1.1. Etat de la santé de la population

Des progrès remarquables liés à la santé des enfants et des mères ont été réalisés ces dernières années, mais des défis demeurent. Pour la santé maternelle, les données de l'EDS III 2016-17 indiquent une baisse de l'indice synthétique de fécondité qui est passée de 6,4 enfants/femme en 2010 à 5,5 enfants/femme en 2016-2017. Quant à la mortalité maternelle, le taux brut de mortalité a diminué passant de 12 naissances pour 100,000 vivantes en 2015 à 11,6‰ en 2016.

En matière de **planification familiale et de santé de la reproduction**, l'EDSIII dégage que le couple Année Protégé (CAP) est passé de 23,4%, 30,5% et 34,50% respectivement pour les années 2015, 2016 et 2017, soit une amélioration de 7,1 points de pourcentage en 2015-2016 et 4 points de pourcentage sur la période 2016-2017.

Pour la **nutrition**, le retard de croissance (malnutrition chronique) affecte plus d'un million d'enfants avec un impact négatif sur le développement de l'enfant et du pays. Selon l'enquête démographique et de santé 2016/2017, 56% des enfants de moins de 5 ans souffrent d'un retard de croissance. Plus de 50 000 enfants souffrant de malnutrition sévère (MAS) ont besoin d'un traitement chaque année.

Pour la **vaccination**, L'EDS III montre que le taux moyen de couverture vaccinale pour les maladies évitables par la vaccination (poliomyélite, diphtérie, le tétanos, la coqueluche, l'hémophilus influenzae ou encore l'hépatite B (Pentavalent 3) chez les enfants a atteint 89% en 2017 contre 98,3% en 2016 et 93,4% en 2015 ; soit une diminution de 9,3 points de pourcentage en 2017.

Concernant le **VIH/SIDA**, avec une prévalence de 1,4%, le Burundi a une faible épidémie généralisée. L'épidémie est plus concentrée en milieu urbain et semi urbain avec une prévalence de 4,1% contre 1% pour le milieu rural.

Tableau 2. Evolution de certains indicateurs clés

| | Année | | | |
|---|---------|---------|---------|--------|
| | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
| Taux d'utilisation des services curatifs ambulatoires (CDS) | 162,70% | 189,70% | 134,23% | 162,6% |
| Taux de malnutrition chronique chez les enfants de moins de 5 ans | 58% | 56% | 56% | 56% |
| % accouchement en milieu de soins (CDS + Hôpitaux) | 77,90% | 79,80% | 79,5% | 86,5% |
| % de couple année protection (PF) | 23,40% | 34,50% | 36,6% | 37,0% |
| % de femmes enceintes HIV bénéficiaires des services PTME ^[1] | 65.9% | 81% | 68,73% | 77% |
| Couverture vaccinale Pentavalent 3 | 99,90% | 100,60% | 91,81% | 91,3% |
| Ratio de mortalité maternelle pour 1 000 NV | | | | 334 |
| Taux de mortalité néo-natale pour 1 000 NV | | | | 23 |
| Taux de mortalité infanto-juvénile pour 1 000 NV | | | | 78 |
| Taux d'accessibilité aux services de santé pour les jeunes de 15 à 24 ans | | | | 34% |
| Prévalence du paludisme | | | | 27% |
| Taux d'incidence du paludisme pour 1000 habitants | 549 | 849 | 815 | 503 |
| Taux d'enfants complètement vaccinés | 93,40% | 98,30% | 89% | 77% |

Source : Annuaire statistique de la santé 2018 et EDS 2016/2017

5.1.2. Dépenses de la santé

Au cours de cette année budgétaire (2019/2020), le budget alloué à la santé est de 170,2 milliards de BIF, soit une proportion de 10,8% par rapport au budget total et de 2.9% du PIB. Ceci est une légère baisse comparée à l'année précédente (168,1 milliards, soit 11,6% du budget) et des efforts supplémentaires sont nécessaires pour atteindre l'objectif de 15 % du budget de l'État. Quant aux sources de financement, la part des ressources extérieures dans le budget de la santé représente 45,4 % contre 54,6 % de ressources internes.

5.1.3. Risques par rapport au COVID-19

Le Burundi doit trouver un équilibre entre la prévention et la maîtrise de l'épidémie de COVID-19 ainsi que la maîtrise des autres risques affectant les communautés vulnérables. La plupart des décisions programmatiques seront mises en œuvre dans un contexte de ressources limitées dans un esprit de réduction de l'impact de la pandémie sur d'autres aides au secours et au développement liées à la santé publique. La capacité du système de santé à fournir des services essentiels est déjà insuffisante actuellement pour traiter et gérer les cas graves de morbidité majeure. En particulier, les enfants et les mères pourraient être affectés par le manque d'accès aux services de soins de santé primaires si les services médicaux sont débordés par le nombre de patients traités pour des cas graves de COVID-19.

La pandémie aura un impact négatif sur l'état nutritionnel des femmes et des enfants de moins de 5 ans dû à un accès limité aux marchés, à une alimentation suffisante et équilibrée, aux services de santé de base, d'eau et d'assainissement, à une réduction de la production agricole. Les pratiques d'allaitement et d'alimentation seront perturbées de même que les soins attentifs recommandés pour les enfants. Cette détérioration de l'état nutritionnel aura des conséquences graves sur la survie et le développement des enfants.

Des statistiques récentes semblent indiquer que le pays compte en moyenne 60 lits par hôpital avec 4 560 lits identifiés pour 76 hôpitaux existants pour le système de santé actuel. En ce qui concerne les ressources humaines, les médecins, les infirmières et les sages-femmes sont les travailleurs qualifiés

de première ligne. Les normes de l'OMS prévoient un minimum de 4,45 médecins, infirmières et sages-femmes pour 1 000 habitants.

Le fait de réaffecter la capacité limitée à la prise en charge des cas graves dans des établissements qui ne seront pas en mesure de mettre en œuvre des mesures strictes de prévention et de contrôle des infections entraînera probablement une écrasante accélération du système et, par la suite, une mortalité évitable par morbidité autre que COVID-19 plus élevée.

Si la réponse du pays n'est pas pragmatique et tirer parti des forces des structures et des systèmes locaux, notamment par un fort engagement communautaire, l'effet sur les soins prénatals et les soins de santé communautaires pour les femmes enceintes et les enfants sera dévastateur. En cas de propagation du COVID-19, un grand nombre de personnes - y compris des enfants - souffrant d'immunosuppression en raison de conditions de santé sous-jacentes telles que le VIH / sida, la tuberculose, le paludisme ou un mauvais état nutritionnel, seront exposés à des risques plus élevés.

5.2. Education

Malgré la morosité du contexte global, le secteur de l'Education a toujours constitué une priorité pour l'Etat ; en témoigne, la part du budget consacré au secteur, qui a atteint 20.7% du budget total pour l'année budgétaire 2020-21.

5.2.1. Etat des lieux du système éducatif

Les efforts conjugués de l'État et de ses partenaires de développement ont contribué à accélérer le développement du secteur de l'éducation, notamment en ce qui concerne l'accès à la scolarisation. Le système éducatif burundais est constitué de l'enseignement formel et de l'enseignement non formel gérés par deux Ministères : le Ministère de l'Education, de la Formation Technique et Professionnelle et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

La scolarisation est marquée par un accès massif au premier cycle (1ere et 2e années), mais un niveau d'achèvement des premiers cycles de 53,3 % pour les enfants de 11 ans et de 62 % pour ceux de 12 ans pour l'année scolaire 2017/2018. Seul un peu moins de 11% de la population fréquente le préscolaire.

Environ 557 000 enfants âgés de 6 à 14 ans étaient en dehors du système éducatif en 2013-2014, soit 23 % des enfants de la population cible, en dépit d'un taux brut de scolarisation (TBS)¹² de 135 % et d'un taux d'admission aux trois premiers cycles du fondamental dépassant les 100 %¹³. Le phénomène des enfants en dehors de l'école est fortement tributaire du milieu de résidence et du statut socio-économique des parents, dénotant une certaine iniquité dans l'offre éducative.

Tableau 3. Evolution des effectifs de 2015 à 2018

| Type | Année | Nombre d'écoles | Salles de classe | Elèves | Enseignants |
|-------------|-------|-----------------|------------------|-----------|-------------|
| Préscolaire | 2015 | 713 | 850 | 42,986 | 1,042 |
| | 2016 | 860 | 1,038 | 48,826 | 1,236 |
| | 2017 | 973 | 1,163 | 57,611 | 1,228 |
| | 2018 | 1,091 | 1,377 | 67,795 | 1,191 |
| Fondamental | 2015 | 3,952 | 31,852 | 2,271,837 | 47,479 |
| | 2016 | 3,991 | 32,969 | 2,313,818 | 48,017 |
| | 2017 | 4,021 | 34,044 | 2,376,036 | 48,656 |

¹² Le taux brut de scolarisation est le total des inscriptions dans un niveau spécifique d'éducation, sans distinction d'âge, exprimé en pourcentage de la population officiellement scolarisable au même niveau pour une année scolaire donnée. Le taux brut peut donc dépasser 100 %

¹³ Enquête sur les conditions de vie des ménages du Burundi (ECVMB 2013/2014)

| | | | | | |
|---|------|-------|--------|-----------|--------|
| | 2018 | 4,069 | 34,375 | 2,423,692 | 48,939 |
| Post-Fondamental général et Pédagogique | 2015 | 1,095 | 8,243 | 438,054 | 16,731 |
| | 2016 | 1,033 | 7,372 | 357,263 | 12,969 |
| | 2017 | 1,000 | 7,661 | 341,093 | 11,271 |
| | 2018 | 995 | 7,855 | 313,982 | 11,268 |
| Post-Fondamental technique A2 | 2015 | 70 | 438 | 24,629 | 1,247 |
| | 2016 | 103 | 595 | 32,915 | 1,115 |
| | 2017 | 105 | 695 | 34,627 | 1,042 |
| | 2018 | 108 | 742 | 33,581 | 1,259 |

Source : Annuaire des statistiques scolaires 2018-2019

Pour le préscolaire et le fondamental, le nombre d'écoles, les salles de classe, les effectifs des élèves et des enseignants augmentent chaque année contrairement à la formation Post-Fondamental général et Pédagogique. Le total des inscriptions dans un niveau spécifique dépasse la population officiellement scolarisable.

5.2.2. Dépenses de l'éducation

Le gouvernement poursuit ses efforts de soutien à l'éducation et s'inscrit dans les engagements internationaux qui ciblent 20 % du budget de l'État. Les dotations budgétaires de l'exercice 2019/2020 allouées au secteur se situent à 314,5 milliards de BIF, soit 20,0% du budget total avec une allocation similaire l'année précédente (297,3 milliards de BIF, soit 20,6% en 2018/2019)¹⁴.

Tableau 4. Part des dépenses par niveau d'enseignement.

| Niveau d'enseignement | 2015 | 2016 | 2017 | 2018/2019 | 2019/2020 |
|------------------------------------|--------|--------|--------|-----------|-----------|
| Préscolaire | 0,0 % | 0,0 % | 0,0 % | 0,0 % | 0,02 % |
| Fondamental | 47,0 % | 50,3 % | 51,5 % | 52,1 % | 53,20 % |
| Post-fondamental et administration | 31,7 % | 30,6 % | 32,1 % | 32,7 % | 31,66 % |
| Supérieur | 21,3 % | 19,1 % | 16,3 % | 15,2 % | 15,12 % |

Source: Loi de finances 2014-2019/2020.

Les dépenses du secteur de l'éducation concernent essentiellement l'administration, avec une part de 76 % qui couvre les salaires et 20,6 % les transferts et subsides. Compte tenu de la contrainte des ressources, le budget alloué aux investissements du secteur reste faible. Ils représentent une faible part dans le budget de l'État, et l'administration et les communautés locales s'organisent souvent pour les constructions, les réhabilitations et les équipements des écoles.

5.2.3. Risques par rapport au COVID

Pour le moment, les écoles publiques restent ouvertes et on ne note pas encore d'impact sur le taux de fréquentation scolaire. S'il advenait que la propagation de la pandémie s'accélère entraînant la fermeture des écoles, il se posera un gros défi en l'absence d'une bonne infrastructure électrique et informatique et d'une expérience d'enseignement/apprentissage à distance.

Dans le cas où le gouvernement imposerait la fermeture des écoles, cela présente un risque additionnel pour les jeunes adolescentes. Les chances que ces jeunes filles puissent continuer leur

¹⁴ Ces dotations budgétaires concernent deux ministères : Ministère de l'Éducation, de la Formation Technique et Professionnelle et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

éducation lorsque les écoles s’ouvrirent à nouveau sont faibles. Les risques incluent une augmentation des grossesses et mariages précoces, ainsi que le fardeau des tâches ménagères, qui les empêcheraient de retourner à l’école et compléter leur éducation. La fermeture des écoles aggrave encore le fardeau du travail de soins non rémunéré pour les femmes et les filles, qui absorbent le travail supplémentaire de prendre soin des enfants.

Il est également important de mettre en place des mécanismes pour assurer la sécurité dans les écoles tant que celles-ci sont ouvertes et, si elles ferment, au moment de leur réouverture, en assurant la fourniture d’équipements de lavage des mains et la communication sur les risques en direction des personnels éducatifs. La fermeture des écoles pourrait également se traduire par la privation de nourriture pour les élèves bénéficiant des cantines scolaires.

5.3. Eau, hygiène et assainissement (EHA)

5.3.1. Etat des lieux du secteur EHA

Des programmes sont en place permettant d’améliorer les taux d’accès à l’eau potable et l’amélioration de l’assainissement et de l’hygiène. Cependant, des défis demeurent dans ce secteur important et qui a un rôle essentiel dans la prévention et la lutte contre les infections.

Au Burundi, seulement 5,3 % de la population a accès à des installations de base pour se laver les mains avec de l’eau et du savon, alors que 95,7 % des ménages restant n’ont pas accès à des installations de lavage des mains avec du savon à domicile. Seuls 61% de la population ont accès à un approvisionnement de base en eau (UNICEF/OMS, JMP 2019). En effet, en milieu urbain, ce taux s’est amélioré sensiblement, passant de 82 % à 90 % entre 2000 et 2017, soit une hausse de 8 points de pourcentage. De même, en milieu rural, ce taux a connu une hausse, passant de 48 % à 57 % sur la même période, soit une augmentation de 9 points de pourcentage.

L’EDS 2016-2017 indique que les inégalités entre ceux qui mettent moins et plus de 30 minutes pour s’approvisionner en eau sont importantes, notamment en milieu rural. En ce qui concerne l’assainissement de base, les taux d’accès aux installations sanitaires adéquates sont passés de 45 % à 46 % entre 2000 et 2017 (UNICEF/OMS, JMP 2019); cette croissance d’un seul point de pourcentage en 17 ans est trop lente pour atteindre les ODD.

De plus, le problème d’eau potable existe aussi dans les écoles. Seules 3 205 écoles sur 5 629 disposent d’installations d’eau selon le rapport de février 2018 sur le diagnostic des infrastructures et équipements dans les écoles, établi par le Ministère de l’Éducation, de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique avec l’appui financier de l’UNICEF. Selon le même rapport, l’eau n’est présente en permanence tout au long de l’année que dans 45,46 % de ces écoles.

Tableau 5. Quelques statistiques clés du secteur de l’EHA.

| Indicateurs | Valeurs |
|--|----------------------------|
| Pourcentage de la population ayant accès aux sources d’eau potable (JMP) | 61 (Urbain: 90; Rural: 57) |
| Pourcentage de la population ayant accès à une source d’eau améliorée à moins de 30 minutes (JMP) | 61 |
| Pourcentage de la population ayant accès aux infrastructures sanitaires améliorées (non partagées) (JMP) | 46 |
| Pourcentage des ménages où des lieux de lavage des mains (avec eau et savon) ont été observés (JMP) | 6 |

Source : EDS 2016/2017.

5.3.2. Dépenses du WASH

Au cours de cette année budgétaire (2019/2020), le budget alloué au secteur EHA est de 15,6 milliards de BIF, soit une proportion de 1,0% par rapport au budget total. Ceci est une baisse comparativement

à l'année précédente 2018/19 (26,9 milliards de BIF, soit 1,9% du budget total). Quant aux sources de financement, la part des ressources extérieures dans le budget du secteur représente 39,0% contre 61,0% de ressources internes.

5.3.3. Risques par rapport au COVID

Le secteur de l'eau potable et de l'assainissement de base connaît des défis dont les plus importants sont les faibles investissements dans le secteur de l'eau potable et l'assainissement de base pour augmenter le taux d'accès, la gestion des infrastructures en eau et assainissement ainsi que les changements de comportement de la population requis en matière d'assainissement de base et d'hygiène. Ces éléments et l'état des lieux actuel du secteur ont un impact sur la capacité du Burundi à répondre à la pandémie du COVID.

Une amélioration de la prévention et du contrôle des infections est nécessaire pour mitiger les risques du COVID. Les services d'eau, hygiène et assainissement occupent une position unique pour la prévention et contrôle des infections y compris la sécurité des patients et de la couverture sanitaire universelle de qualité.

Au niveau des centres de santé, les services d'eau, d'assainissement et d'hygiène constituent un élément clé pour la prévention et le contrôle des infections. Des services de l'EHA et de prévention et de contrôle des infection faibles conduisent à la transmission d'infections à la communauté à travers le système de santé, ainsi qu'une utilisation accrue d'antibiotiques et aggravent l'épidémie et la propagation des infections tel que le COVID- 19. A travers des services efficaces de prévention et contrôle des infections, les infections acquises dans les structures sanitaires peuvent être réduites d'au moins 30% (OMS 2016).

Il est important de noter que l'augmentation potentielle de patients avec le COVID, la demande de services d'eau et d'assainissement pourrait être plus élevée que l'offre disponible et qu'il sera essentiel de combler l'écart pour éviter que les services de santé ne soient perturbés.

De plus, le fait que l'accès au lavage de mains avec du savon qui est un des moyens les plus efficaces de prévenir la transmission du COVID-19 est très faible au Burundi reste un défi majeur, et il sera essentiel de promouvoir cette pratique ainsi que d'assurer l'accès à l'eau avec du savon.

Il sera également nécessaire d'assurer les services et les fournitures EHA dans les établissements scolaires ainsi que les communautés. Des discussions sont en cours pour limiter l'extension de l'épidémie actuelle de COVID, ainsi que de réduire l'incidence des maladies diarrhéiques d'origine hydrique grâce à une approche holistique WASH basée sur l'amélioration de l'ICP (prévention et contrôle des infections) en fournissant un ensemble de services WASH minimum dans le domaine de la santé. Centres et à la promotion de WASH de base dans les centres de santé et les communautés environnantes.

Un impact à plus long terme pourrait être des problèmes d'approvisionnement en matériel de constructions et en intrants nécessaires pour le secteur qui sont importés: si des tuyaux ne peuvent plus être importés, les projets de construction de réseaux d'approvisionnement en eau seront difficiles à mettre en œuvre; si le chlore ne peut plus être importé, les mesures de désinfection dans les Centres de Santé seront impactés, comme aussi l'approvisionnement de l'eau des centres urbains, qui nécessite du chlore pour le traitement de l'eau.

5.4. Protection sociale

5.4.1. Etat des lieux de la protection sociale

Le niveau de pauvreté et des privations au Burundi est élevé, avec plus de 65 % de la population vivant sous le seuil national de pauvreté. De plus, 69 % des enfants de moins de 18 ans vivent en effet dans des ménages qui n'ont pas les moyens suffisants pour répondre à leurs besoins de base et près de trois

enfants burundais sur quatre font face à des privations multiples. Quand on prend en compte les vulnérabilités multidimensionnelles, le bien-être des enfants s'aggrave considérablement depuis la crise politique de 2015 si on considère la situation qui prévalait déjà selon les données de l'ECVMB 2013/2014.

Tableau 6. Niveau de pauvreté de la population burundaise en 2013/2014.

| Taux de pauvreté | Population totale | Enfants (\geq 18 ans) |
|---|-------------------|--------------------------|
| Seuil national (636 510 BIF/an ou 1 744 BIF/jour) | 65 % | 69 % |
| Ancien seuil international (1,25 USD) | 70 % | 74 % |
| Nouveau seuil international (1,90 USD) | 86 % | 89 % |

Source : Enquête sur les conditions de vie des ménages au Burundi (ECVMB) 2013/2014 et N MODA 2017

Les interventions de protection sociale sont un moyen efficace pour lutter contre la pauvreté. Compte tenu du nombre de burundais vivant sous le seuil de pauvreté, le développement de la protection sociale non contributive au bénéfice des plus vulnérables est un enjeu primordial pour assurer un développement pérenne, notamment dans les secteurs sociaux et l'autonomisation économique, ainsi qu'en réponse au COVID. La couverture actuelle du système de protection sociale est faible (moins de 3% de la population) et le système est fragmenté avec une capacité limitée à répondre aux besoins des populations les plus vulnérables.

5.4.2. Dépenses de la protection sociale

Au cours de cette année budgétaire (2019/2020), le budget alloué à la protection sociale est de 171,3 milliards de BIF, soit une proportion de 10,9% par rapport au budget total. Ceci est une hausse compare à l'année précédente 2018/19 (138,7 milliards de BIF, soit 9,6% du budget total).

En termes de programmes d'intervention, 18,3% de ce budget est affecté aux préventions et soins des groupes vulnérables, la gratuité des soins de santé (19,3%), les bourses universitaires et les autres subventions (16,0%), l'assurance maladie, les subventions aux médicaments, etc. Quant aux sources de financement, la part des ressources extérieures dans le budget du secteur représente 37,3% contre 62,6% de ressources internes.

5.4.3. Risques par rapport au COVID

Pendant la crise du COVID-19, les ménages les plus vulnérables seront affectés par un triple choc issu des conséquences directes de la pandémie au niveau de la santé mais aussi les conséquences indirectes en termes d'impact socio-économique et l'impact des mesures de précaution prises de voir leur capacité de résilience affectée.

De plus, les mesures de précaution prises, au regard des expériences internationales (restrictions des mouvements, arrêt de certains services aux plus vulnérables, couvre-feu, et confinement possibles) vont avoir des impacts sur la vie quotidienne des ménages les plus vulnérables (accès aux biens de première nécessité, travail journalier suspendu, accès aux soins...) en particulier dans les zones urbaines et périurbaines. Ces effets secondaires vont miner l'économie de proximité, affectant le revenu de ces ménages, diminuant leur accès aux marchés et les priver de certains services (écoles et centres de santé).

Il convient donc de renforcer la capacité des ménages les plus vulnérables à développer des bonnes stratégies d'adaptation en leur donnant les moyens financiers et en leur fournissant le minimum d'information pour faire face à la situation. Il sera important d'assurer la continuité de programmes existant (Merankabandi) et aussi d'explorer des options pour étendre les mécanismes de protection sociale existants en tant qu'élément clé de la réponse nationale. En tant que tel, une gamme

d'interventions est nécessaire pour lutter contre les moyens de subsistance informels, en particulier ceux qui travaillent dans l'économie informelle, pour protéger les travailleurs précaires peu rémunérés afin de les garder dans un travail (sûr), pour financer l'hospitalisation et l'accès à la santé pour les groupes vulnérables, pour assurer la garde des enfants et garantir l'accès à la nourriture. Des conseils et un soutien spécifique pour la prévention du COVID-19 sont nécessaires pour les personnes qui ne peuvent pas arrêter de travailler et qui fournissent des services essentiels aux autres.

5.5. Protection de l'enfance et situation des enfants

5.5.1. Etat des lieux

Chaque enfant a le droit d'être protégé contre toutes les formes de violence, d'exploitation et de maltraitance qui entravent son développement et réduisent son estime de soi. Le gouvernement a réalisé d'importants progrès de 2010 à 2018 dans la mise en place d'un cadre juridique et légal de protection de l'enfant conforme aux normes internationales qui comprend une politique nationale de protection de l'enfant, une loi visant à éliminer toute forme de violence fondée sur le genre, une politique nationale relative à l'égalité des sexes même si d'important défis demeurent.

Tableau 7. Quelques statistiques clés de la protection de l'enfance.

| Indicateurs | % |
|---|-------|
| Enfants de 0 à 17 ans en 2020 (ISTEEBU, projections démographiques 2010-2050) | 47,97 |
| Enfants enregistrés à la naissance (ISTEEBU, EDS 2016/2017) | 83,5 |
| Travail des enfants (ISTEEBU, EDS 2016/2017) | 30,6 |
| Adolescentes ayant donné naissance à l'âge exact de 18 ans (ISTEEBU, EDS 2016/2017) | 13,6 |
| Enfants de 1 à 14 ans ayant subi n'importe quelle forme de recours à la violence (ISTEEBU, EDS 2016/2017) | 89,6 |

5.5.2. Dépenses de la protection de l'enfant

Au cours de cette année budgétaire (2019/2020), le budget alloué à la protection de l'enfant est de 33,1 milliards de BIF, soit une proportion de 2,1% par rapport au budget total. Ceci est une hausse comparativement à l'année précédente 2018/19 (30,6 milliards de BIF, soit 2,1% du budget total).

Parmi les programmes relatifs à la protection de l'enfant, notons le programme d'éducation de base, l'égalité entre les sexes et la prévention du VIH/sida chez les jeunes, le programme de renforcement des capacités en matière d'utilisation du carnet de santé de la mère et de l'enfant, l'amélioration de l'accès à la justice aux plus vulnérables, le programme national d'exécution des jugements, de constat et de renforcement des capacités, etc.

5.5.3. Risques par rapport au COVID

La perte de moyens de subsistance des familles, la potentielle suspension des écoles, le contexte général de stress et d'anxiété sont tous des facteurs qui affectent de manière significative l'environnement protecteur des enfants. En outre, bien que les enfants et les adolescents ne souffrent pas des complications de santé liées au COVID-19 presque aussi souvent que les personnes âgées et les personnes souffrant de problèmes de santé sous-jacents, ils sont touchés de manière disproportionnée par l'impact socioéconomique de la pandémie. Cela est particulièrement vrai dans les contextes où les systèmes sont faibles, les infrastructures médiocres et les filets de sécurité sociale limités, ou avec une crise humanitaire préexistante et une insécurité alimentaire prolongée.

Les capacités des ménages vulnérables qui ont déjà des difficultés à répondre aux besoins de base de leurs enfants, risquent d'être anéanties par les effets du COVID-19, poussant les familles à adopter des stratégies négatives de survie qui augmentent l'exposition des enfants aux risques d'abus, violences et

exploitation. Les enfants sont confrontés à un risque de malnutrition accru dû à la baisse des revenus des ménages suite aux pertes d'emplois, au sous-emploi et à la réduction le flux des envois de fonds.

Les risques de séparation des enfants avec les parents ou tuteurs sont accrus notamment lorsque le parent ou tuteur tombe malade et décède à cause du COVID-19. En plus de la séparation, les enfants risquent aussi de subir la stigmatisation au sein de la famille et dans la communauté. Le COVID-19 constitue des risques additionnels pour les enfants les plus vulnérables, comme les enfants privés de soins parentaux, les enfants déplacés ou les enfants en situation de rue. Les enfants sont également confrontés à un risque de mauvais résultats pour la santé en raison de la capacité réduite du système de santé à fournir des services essentiels et des médicaments appropriés face à la pandémie.

Les travailleurs sociaux qui soutiennent les enfants en période d'urgence comme le COVID-19, ont les mêmes responsabilités et subissent les mêmes pressions comme le personnel médical. Eux aussi ont besoin de soutien, empathie et de l'accompagnement psychologique par leurs communautés ou par un service spécialisé si nécessaire. Les structures de protection à base communautaires notamment les Comités de Protection et les groupes de solidarité peuvent soutenir de manière effective l'adoption des comportements positifs qui renforcent la résilience et l'engagement communautaire en faveur des enfants affectés par le COVID-19.

5.6. Situation des femmes

La pandémie aggrave les inégalités préexistantes, expose les vulnérabilités sociales, politiques et les systèmes économiques qui à leur tour amplifient les impacts de la pandémie. Dans tous les domaines, de la santé à l'économie, la sécurité à la protection sociale, les impacts de COVID-19 sont exacerbés pour les femmes et les filles simplement en raison de leur sexe.

Au Burundi, les femmes et les jeunes filles seront négativement impactées de par leurs responsabilités de garde-malades dans leurs ménages et communautés. Elles sont aussi les plus nombreuses dans les structures sanitaires comme infirmières et par conséquent plus exposées au risque du virus. Paradoxalement, elles sont les moins informées sur le sujet de par les moyens de communication avec la population auxquels il est fait recours mais aussi ont moins de capacités pour une contribution plus efficace à la réponse. De plus, des évidences indiquent le risque d'une augmentation des violences basées sur le genre (VBG) durant la pandémie.

La proportion de violence conjugale au Burundi, quelle qu'en soit la forme, était déjà élevée atteignant 52% en milieu rural et 36% en milieu urbain (ISTEEBU, 2017)¹⁵. Les statistiques disponibles dans les pays développés, notamment, montrent que le confinement voit aussi les violences faites aux femmes augmenter de manière significative. Le risque d'explosion de ce type de violence est donc élevé pour le Burundi en cas de confinement vu qu'il atteint déjà de fortes proportions en situation avant le COVID-19.

6. MESURES DE POLITIQUES ECONOMIQUE ET SOCIALE POUR ATTENUER LES EFFETS DE LA CRISE

Le Gouvernement a élaboré un plan national de préparation et de réponse au COVID-19, pour un coût total initialement estimé à 28,5 millions de dollars pour une réponse de 6 mois. Ce coût est actuellement en train d'être révisé. Dans sa stratégie de réponse au COVID-19, le gouvernement reconnaît l'importance d'assurer la continuité des services sociaux de bases et de se préparer pour l'atténuation des impacts secondaires. Il est donc nécessaire que le Gouvernement élargisse sa réponse au-delà de la réponse sanitaire, à travers des mesures immédiates pour atténuer les impacts de la crise d'une part et, des mesures de réformes à moyen et long terme pour soutenir la reprise économique d'autre part.

¹⁵ Enquête démographique et de santé (EDS) III

6.1. Mesures immédiates d'atténuation des impacts de la crise

Les autorités devraient se concentrer sur la manière de :

- (i) Soutenir le commerce, l'agriculture et l'économie informelle des services, les entreprises du secteur privé y compris Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPME) ainsi que de maintenir et renforcer les services sociaux de bases.
- (ii) Maintenir les services de transport et de logistique le long des principaux couloirs sera essentiel pour un accès continu aux produits médicaux, à la nourriture et aux autres biens et services essentiels.
- (iii) Maintenir les accords de transit, axés sur l'accélération de mouvements des produits médicaux liés au COVID-19, d'intrants et des produits alimentaires et énergétiques le long des corridors.
- (iv) Fournir une aide financière aux entreprises pour leur éviter une souffrance extrême et des dommages durables sur l'économie.
- (v) Envisager des mesures assorties de délais limités pour aider les entreprises, telles que des allègements dans des secteurs clés, des exonérations de paiement de loyers, la non-imposition de pénalités pour les retards de paiement d'impôt sur le revenu et l'introduction d'allègements fiscaux, des remises partielles de la dette fiscale pour certaines entreprises stratégiques, le paiements des arriérés sur la dette intérieure (aux fournisseurs de l'Etat, octroi de diverses facilités de trésorerie, etc.
- (vi) Mettre en place une politique monétaire accommodante (réduction des taux d'intérêt, etc.) garantissant l'accès à la liquidité sous forme de lignes de crédit à travers des banques, des institutions de microfinance et d'autres institutions financières non bancaires pour prêter aux entreprises des fonds de roulement et d'investissements productifs pendant la période de crise.
- (vii) Mettre en place des mécanismes de partage des risques tels que les systèmes de garantie de crédit partielle qui encourageraient les institutions financières à prêter aux entreprises.
- (viii) Adopter des mesures visant à protéger les travailleurs exposés à la perte d'emplois et de revenus à travers des mécanismes de protection sociale existants ou des paiements ponctuels pour les travailleurs, y compris pour les travailleurs indépendants, informels par exemple en donnant accès aux prestations de chômage.
- (ix) Fournir un soutien au secteur informel : à travers un soutien direct au revenu des travailleurs informels vulnérables par le biais de transferts en espèces ou d'allègements dans le paiement des services publics, la réduction du coût des aliments et d'autres produits fortement consommés par les pauvres.
- (x) Fournir une aide à l'amélioration de la stabilité financière, par la construction d'un un filet de sécurité financière solide, l'élaboration d'un cadre réglementaire pour un système d'assurance-dépôts, le soutien en le soutien en liquidité au-delà du secteur bancaire aux institutions financières non bancaires (IFNB), y compris les institutions de microfinance (IMF) qui constituent souvent le dernier rempart pour la fourniture de services financiers aux très pauvres et généralement dans les communautés rurales éloignées qui ne sont pas rentables pour les banques traditionnelles.
- (xi) Protéger les travailleurs sur leur lieu de travail afin de minimiser les effets directs du COVID-19, conformément aux recommandations et lignes directrices de l'OMS.
- (xii) Préserver les dépenses sociales en faveur des plus vulnérables et étendre les programmes de protection sociale. Il est important de protéger les dépenses sociales pendant le COVID19 pour éviter de perdre les gains réalisés en matière de santé, d'éducation et de protection sociale. En collaboration avec des partenaires, le Gouvernement est appelé à étendre les programmes de protection sociale durable, en particulier les transferts en espèces à toutes les familles vulnérables y compris en milieu urbain.

(xiii) Assurer l'accès aux services essentiels de santé et de nutrition et la protection des enfants.

(xiv) S'assurer que les risques et besoins des filles et des femmes soient pris en considération dans les interventions (s'assurer que les jeunes filles et femmes ont un accès continu aux services de protection, ainsi qu'aux soins de santé).

(xv) S'assurer qu'il n'y a pas de risque d'augmentation de violences basées sur le genre et que les services déjà disponibles pourraient être mis à contribution, en l'occurrence les six centres intégrés de prise en charge des victimes de VBG.

6.2. Mesures de réformes pour soutenir la reprise économique

Il s'agit ici de principales mesures de réformes portant sur le moyen terme. Des actions concrètes correspondant à chaque mesure sont proposées dans la matrice en annexe.

(i) Axer la politique budgétaire sur un accroissement de l'espace fiscal et la maîtrise du risque de vulnérabilité liée à l'endettement public.

(ii) En matière de gestion monétaire, introduire plus de flexibilité dans la gestion du taux de change pour qu'il soit un instrument d'absorption des chocs externes et mener les réformes nécessaires dans le secteur monétaire et bancaire pour renforcer la crédibilité de la politique monétaire, consolider la stabilité financière et mieux soutenir le financement de l'économie.

(iii) Mettre en place une stratégie pour promouvoir la productivité du secteur agricole et dégager un surplus commercialisable.

(iv) Définir une véritable politique d'industrialisation pour accroître et diversifier la production industrielle et promouvoir des produits à haute valeur ajoutée.

(v) Initier d'autres politiques structurelles pour accélérer la transformation de l'économie : politique de concurrence, politique d'infrastructures publiques, régulation des marchés de facteur, politiques de recherche et innovation (R&D).

(vi) Elaborer une politique pour promouvoir un développement rapide du secteur des services.

(vii) Elaborer une stratégie de croissance axée sur le rôle du secteur privé.

(viii) Elaborer une stratégie de développement des PME afin de mieux structurer le secteur informel.

7. Nécessité d'un programme d'urgence de soutien à l'économie et impératif de soutien des partenaires

Une riposte efficace contre les impacts du COVID-19 requiert un programme d'urgence pour une résilience sociale et une relance économique post COVID-19. La formulation d'un programme multisectoriel d'urgence couvrant des questions relatives à la situation sanitaire, économique, socioprofessionnelle, alimentaire, contribuerait à ne pas compromettre le processus d'accumulation du capital humain qui demeure le principal levier de progrès socioéconomique dans le long terme. Un tel programme pourrait être articulé par exemple au tour des 4 axes suivants :

- La santé, pour le développement d'une réponse sanitaire contre le COVID-19 et la continuité des services de santé (renforcer les du système sanitaire et des institutions médicales) ;
- Renforcer et étendre le système de protection sociale et l'accès aux services de base,
- La résilience économique et communautaire (une meilleure protection sociale mesures d'atténuation des risques et de soutien aux populations par une meilleure résilience et protection sociale) ;
- Le renforcement du cadre macroéconomique (stabilité macroéconomique et relance de l'économie) ;

Les partenaires qui appui le gouvernement ont un impératif d'agir rapidement en soutenant la réponse d'urgence COVID-19 et des mesures de relance économique. L'espace fiscal pour le Burundi reste limité, ce qui engendre une mobilisation des ressources domestiques insuffisantes pour répondre aux besoins pressants de la vie du pays dans les secteurs sociaux. Le financement des secteurs porteurs de la croissance économique est alors limité. Les partenaires au développement sont donc appelés à soutenir aussi bien le plan d'urgence COVID-19 que les politiques de stabilisation et de relance économique de moyen et long terme, tout en assurant une bonne coordination et la transparence.

a) Comblent le déficit de financement de l'urgence COVID-19

Les partenaires au développement pourraient appuyer le gouvernement du Burundi en accordant une aide d'urgence. Le plan de contingence préparé par le Gouvernement a été initialement budgétisé à US\$ 28.5 millions. Toutefois, ce montant est en révision à la hausse et aurait même double. Le Gouvernement est à la recherche de financements auprès des partenaires au développement. Il est donc important d'identifier les appuis des partenaires déjà disponibles ou en cours de préparation :

- Banque mondiale : US\$ 5 millions
- Autres partenaires (information à collecter) :

b) Soutien à la stabilisation et la relance économique relance

Une reprise de l'aide au développement est nécessaire pour stabiliser le cadre macroéconomique et soutenir la relance économique. Un soutien pareil est indispensable pour mettre les réformes économiques nécessaires pour une croissance économique soutenue.

Réformes et dialogue sur la politique économique : Engager un dialogue constructif avec la communauté des partenaires au développement permettrait au Burundi d'accéder à plus d'appuis extérieurs. Le dialogue permettrait d'élaborer les réformes nécessaires pour accompagner la mise en œuvre des mesures de relance économique.

Renforcement de la coordination nationale, le planning, la budgétisation et le suivi évaluation : Une coordination appropriée doit faire partie intégrante de tous les aspects de l'action, à commencer par une évaluation régulière de l'analyse des risques qui permettra l'élaboration de plans d'action à court et moyen termes, la définition des responsabilités, l'attribution de ressources pour répondre aux impacts du COVID-19.

Réforme de la gestion des finances publiques et transparence et redevabilité budgétaire. La nature et l'ampleur sans précédent des mesures fiscales nécessaires pour répondre au COVID-19 renforcent la nécessité d'une solide gestion des finances publiques (GFP) pour maximiser leur efficacité immédiate. Une forte redevabilité envers le public à l'égard des ressources utilisées pour lutter contre la pandémie, grâce à des rapports financiers de haute qualité, sera également essentielle pour rendre leur impact global sur les finances publiques entièrement transparent. Les partenaires sont donc appelés à appuyer le pays dans le renforcement de la transparence budgétaire non seulement à travers le rapportage de l'exécution budgétaire mais aussi la traçabilité systématique des dépenses. En 2019, le Burundi a obtenu un très faible score dans l'enquête sur le budget ouvert, qui évalue si un système budgétaire est transparent et répond aux besoins des citoyens. Trois piliers sont évalués : la transparence budgétaire, la participation du public au processus budgétaire et le contrôle budgétaire par les institutions législatives et d'audit.

Annexe 1. Matrice récapitulative des risques, mesures d'atténuation et mesures de réformes

A. Cadre macroéconomique

| Domaines/ Secteurs | Risques COVID19 | Mesures d'atténuation | | | Mesures de réformes | | | Observations |
|---|---|---|----------|--|---|----------|------------|--|
| | | Actions/ mesures | Échéance | Coût (USD) | Réformes | Échéance | Coût (USD) | |
| Cadre macroéconomique | | | | | | | | |
| Finances publiques | 1. Baisse des recettes fiscales | Recourir à l'initiative du G20 pour la suspension des paiements du service de la dette afin de dégager les ressources financières qui vont aider à répondre à la crise. | | - | Accroître l'espace fiscal par la mobilisation davantage de recettes intérieures : | 48 mois | 40,000,000 | <ul style="list-style-type: none"> • Les montants indiqués portent sur l'AT pour élaborer ces réformes y compris le renforcement des capacités institutionnelles • Il est important de maintenir le dialogue avec les partenaires appuyant la GFP (FMI, UE, BAD, BM) • Voir la nouvelle politique de la BM (SDFP) visant à réduire la vulnérabilité de la dette avec l'IDA 19 |
| | | | | • Elargissement de l'assiette fiscale au secteur informel, | | | | |
| | | | | • Exploitation de secteurs à fort potentiel comme les mines, | | | | |
| | | | | • Réduction d'exonérations fiscales, | | | | |
| | • Amélioration de l'efficacité de l'administration fiscale. | | | | | | | |
| 2. Hausse des dépenses courantes (de santé) | 3 mois | Réforme de la gestion des finances publiques et transparence et redevabilité budgétaire en renforçant : | | | | | | |
| 3. Baisse de dépenses d'investissement | | • Le rapportage de l'exécution budgétaire | | | | | | |

| | | | | | | | | |
|-------------------------------|--|---|--------|--|--|---------|-------------|---|
| | | | | | • La traçabilité systématique des dépenses. | | | |
| | | | | | • La participation du public au processus budgétaire | | | |
| | | | | | • Le contrôle budgétaire | | | |
| | Risque d'insoutenabilité de la dette publique | | | | Contrôler le risque de vulnérabilité de la dette | 24 mois | 10,000,000 | |
| | | | | | • L'analyse du portefeuille de la dette | | | |
| | | | | | • La gestion de la dette | | | |
| | | | | | • L'enregistrement et rapportage des statistiques de la dette | | | |
| | | | | | • L'analyse de l'impact de l'endettement sur la stabilité macroéconomique et la croissance. | | | |
| | | | | | | | | |
| Secteur monétaire et bancaire | 1. Baisse des réserves de change | Mettre en œuvre des politiques macro-prudentielles adaptées | 6 mois | | Introduire plus de flexibilité dans la gestion du taux de change pour que ce dernier soit un instrument d'absorption des chocs externes. | 24 mois | 200,000,000 | <ul style="list-style-type: none"> • Ce montant couvrirait un programme pour obtenir davantage de convergence entre le taux de change parallèle et le taux de change officiel • Il est important de maintenir le dialogue avec la BM et le FMI dans ce domaine • Les montants indiqués portent sur l'AT pour |
| | 2. Pressions inflationnistes | | | | | | | |
| | 3. Détérioration de la qualité du portefeuille | | | | | | | |

| | | | | | | | | |
|--|---------------------------------------|---|---|---|--|--|------------|---|
| | 4. Risque de solvabilité et liquidité | | | | | | | élaborer ces réformes y compris le renforcement des capacités institutionnelles |
| | | Garantir la liquidité aux banques et autres institutions financières. | 6 mois | - | Renforcer l'efficacité de la politique monétaire : <ul style="list-style-type: none"> • Limiter la monétisation du déficit fiscal, • Mettre une politique basée sur les prix (un taux directeur), • Renforcer la crédibilité de la politique monétaire à travers une communication appropriée. | 36 mois | 50,000,000 | |
| | | | | | Réformer le secteur bancaire et financier pour qu'il supporte mieux l'économie. | | | |
| | | | | | Améliorer la stabilité financière par l'élaboration d'un cadre réglementaire pour un système d'assurance-dépôts | | | |
| | | | | | - | | | |
| | Secteur extérieur | 1. Croissance restreinte des exportations | Maintenir les frontières ouvertes pour le commerce des biens et services en étant cohérent avec la stratégie de prévention de la COVID-19 | | | Mettre en place une politique de promotion et diversification des exportations | 24 mois | |
| 2. Disponibilité limitée d'articles importés | | | | | | | | |
| 3. Ralentissement des transferts internationaux de fonds | | | | | | | | |
| 4. Financement inadéquat du déficit courant | | | | | | | | |

| | | | | | | | | |
|--|--|--|--|---|--|---------|--------------------|--|
| | | | | | Exploiter le potentiel de développement de l'import substitution | 24 mois | 500,000 | |
| | | | | - | | | 1,000,000 | |
| | | | | - | | | 301,000,000 | |

B. Secteurs productifs, secteur privé, secteur informel

| Domaines/Secteurs | Risques COVID19 | Mesures d'atténuation | | | Mesures de réformes | | | Observations |
|---|--|---|----------|------------|---|----------|------------|---|
| | | Actions/ mesures | Échéance | Coût (USD) | Réformes | Échéance | Coût (USD) | |
| Secteurs productifs, secteur privé et secteur informel | | | | | | | | |
| Agriculture | 1. Baisse de la production alimentaire | Maintenir les services de transport et de logistique le long des principaux couloirs pour un accès continu aux intrants agricoles, à la nourriture et aux autres biens essentiels | | | Elaborer une stratégie pour promouvoir la productivité du secteur agricole et dégager un surplus commercialisable : | 48 mois | 2,000,000 | Il s'agit de principales actions. Les montants indiqués portent sur l'AT pour faire les montages d'activités spécifiques concrètes. |
| | 2. Baisse de la production agricole | | | | <ul style="list-style-type: none"> • Adopter des technologies appropriées et étendre l'irrigation | | | |
| | 3. Baisse des exportations agricoles | | | | <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la transformation agricole et l'agro-business pour la création de valeur | | | |
| | | | | | <ul style="list-style-type: none"> • Augmenter l'investissement dans la recherche agricole | | | |
| | | | | | <ul style="list-style-type: none"> • Diversifier les productions agricoles exportables | | | |
| | | | | | <ul style="list-style-type: none"> • Développer une institution spécialisée dans le financement agricole | | | |

| | | | | | | | | |
|------------------|---|--|---------|-------------|--|---------|------------------|--|
| | | | | | <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les chaînes de valeur agro-industrielles prioritaires à renforcer et intégrer dans les chaînes de valeur agricoles régionales | | | |
| | | | | - | | | 2,000,000 | |
| Industrie | 1. Baisse de la production, notamment dans les mines, l'électricité, l'agro-alimentaire | Mesures ciblées et limitées dans le temps : exonérations de paiement de loyers, allègements fiscaux, remises partielles de la dette fiscale, soutien en liquidité aux entreprises. | 12 mois | 100,000,000 | Elaborer une politique d'industrialisation pour augmenter la production, la fabrication de produits à haute valeur ajoutée et la diversification de la production : | 60 mois | 1,200,000 | Les couts des d'atténuation pour l'industrie couvrent aussi les services et le secteur privé |
| | 2. Fermeture d'entreprises | | | | <ul style="list-style-type: none"> • Attraction d'IDE | | | |
| | | | | | <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration du climat des affaires | | | |
| | | | | | <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités institutionnelles pour la définition, la gestion et la mise en œuvre de la politique industrielle | | | |
| | | | | | <ul style="list-style-type: none"> • Investissement dans les chaînes de valeur locales et régionales | | | |
| | | | | | <ul style="list-style-type: none"> • Politiques ciblées vers le développement de PME | | | |
| | | | | | <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de mécanismes spécifiques de financement du développement industriel | | | |
| | | | | | <ul style="list-style-type: none"> • Importation, adaptation et diffusion de la technologie dans l'industrie locale | | | |
| | | Politique monétaire accommodante | 12 mois | - | | | | |

| | | | | | | | | |
|-----------------|---|--|---------|---|---|---------|---------|--|
| | | garantissant l'accès à la liquidité | | | | | | |
| | | | | | Initier d'autres politiques structurelles pour accélérer la transformation de l'économie : | 60 mois | 500,000 | |
| | | | | | • Politique de concurrence | | | |
| | | | | | • Politique d'infrastructures publiques | | | |
| | | | | | • Régulation des marchés de facteurs | | | |
| | | | | | • Politiques de recherche et innovation (R&D) | | | |
| | | | | | □ | | | |
| Services | 1. Restriction de l'activité commerciale | Mesures ciblées et limitées dans le temps : allègements fiscaux, remises partielles de la dette fiscale, soutien en liquidité aux entreprises. | 12 mois | - | Elaborer une politique de développement des services axés sur : | 48 mois | 600,000 | |
| | 2. Régression du transport intérieur et international | | | | • Ouverture des marchés de services | | | |
| | 3. Contraction dans le tourisme et hôtellerie | | | | • Assouplissement de la réglementation | | | |
| | 4. Fermeture d'entreprises | | | | • Intégration régionale | | | |
| | | | | | • Adaptation des politiques d'éducation et de formation aux besoins en qualifications dans les services | | | |
| | • Adaptation des politiques d'innovation dans les services et dans l'économie entière (R&D) | | | | | | | |

| | | | | | | | | |
|----------------------|---|--|---------|--------------------|--|---------|------------------|--|
| | | | | | <ul style="list-style-type: none"> Réforme du marché du travail pour l'ajuster à une économie de plus en plus tournée vers les services. | | | |
| | | Politique monétaire accommodante garantissant l'accès à la liquidité | 12 mois | - | | | | |
| | | | | 100,000,000 | | | 2,300,000 | |
| Secteur privé | 1. Baisse du chiffre d'affaires | Mesures ciblées et limitées dans le temps : allègements fiscaux, remises partielles de la dette fiscale, soutien en liquidité aux entreprises. | 12 mois | | Elaborer un modèle de croissance axé sur le rôle du secteur privé : | 24 mois | 600,000 | La BM envisage faire un état des lieux (Country Private Sector Diagnostic) |
| | 2. Contraction des investissements | | | | <ul style="list-style-type: none"> Faire un état des lieux du secteur privé. | | | |
| | 3. Pertes d'emplois et de revenus des ménages | | | | <ul style="list-style-type: none"> Définir les incitations ciblées au développement du secteur privé (instruments fiscaux, subventions pour l'acquisition et l'apprentissage des technologies, R&D, etc.) | | | |
| | 4. Contraction de la consommation des ménages | | | | <ul style="list-style-type: none"> Elaborer une stratégie de digitalisation de l'économie axée sur le rôle du secteur privé, y compris les PME. | | | |
| | | | | | <ul style="list-style-type: none"> Définir les besoins en capital humain pour le développement du secteur privé | | | |
| | | | | | <ul style="list-style-type: none"> Renforcer le cadre institutionnel et réglementaire appuyant le développement du secteur privé. | | | |
| | | | | | | | | |
| | | Politique monétaire accommodante garantissant l'accès à la liquidité | 12 mois | | | | | |
| | | | | - | | | 600,000 | |

| | | | | | | | |
|-------------------------|----------------------------|---|---------|--------------------|---|------------------|--|
| Secteur informel | 1. Baisse de la production | Fournir un soutien au secteur informel : revenu aux travailleurs vulnérables par le biais de transferts en espèces ou d'allègements dans le paiement des services publics, la réduction du coût des aliments et d'autres produits fortement consommés par les pauvres | 12 mois | 50,000,000 | Elaborer une stratégie de développement des PME : | 500,000 | |
| | 2. Baisse des revenus | | | | <ul style="list-style-type: none"> Adaptation des exigences du climat des affaires au développement des PME (procédures douanières, taxation, octroi des avantages du code des investissements). | | |
| | 3. Perte d'emploi | | | | <ul style="list-style-type: none"> Développer une intermédiation financière adaptée (réduction du coût du financement, création de fonds dédiés au financement des PME, des femmes et des jeunes, développement de produits financiers adaptés, résolution de la question des garanties) | | |
| | 4. Hausse du sous-emploi | | | | <ul style="list-style-type: none"> Mettre en place les autres services d'appui aux (infrastructures, réformes dans les secteurs d'exportation, mise en place des normes minimum, renforcer la certification, l'accès à l'information, la dissémination des technologies). | | |
| | 5. Fermeture de PME | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | 50,000,000 | | 500,000 | |
| | | | | 150,000,000 | | 5,400,000 | |

C. Services sociaux de base

| Domaines/ Secteurs | Risques COVID19 | Mesures d'atténuation | | | Mesures de réformes | | | Observations |
|---------------------------------|--|---------------------------------------|----------|-------------------|--|----------|-------------------|--------------|
| | | Actions/ mesures | Échéance | Coût (USD) | Réformes | Échéance | Coût (USD) | |
| Services sociaux de base | | | | | | | | |
| | | Santé | | 44,429,458 | | | 16,612,414 | |
| Santé et nutrition | 1. Ressources financières insuffisantes | Prevention et contrôle de l'infection | 6 mois | 15,407,070 | Assurer la maintenance des fontaines publiques critiques | 12 mois | 750,000 | |
| | 2. Capacité du système de santé insuffisante pour traiter et gérer les cas graves de morbidité | Prise en charge | 5 mois | 15,137,040 | Assurer l'accès au savon de la population | 12 mois | 3,500,000 | |
| | 3. Augmentation du taux de la malnutrition chronique | Support aux opérations et logistique | 4 mois | 11,601,840 | Communication des Risques et Engagements Communautaires (CREC) | 12 mois | 1,857,600 | |
| | 4. Perturbation des pratiques d'allaitement et d'alimentation | Laboratoires nationaux | 6 mois | 2,283,508 | Coordination au niveau national, des provinces et districts sanitaires | continu | 2,628,642 | |
| | 5. Ressources humaines qualifiées insuffisantes | | | | Surveillance et investigation des cas | continu | 5,400,159 | |
| | 6. Insuffisance des soins de santé communautaires pour les femmes enceintes et les enfants | | | | Points d'entrée | 12 mois | 2,476,013 | |
| | 7. Aggravation des personnes souffrant du VIH / sida, de la tuberculose, du paludisme, etc. | | | | | | | |

| | | | | | | | | |
|--|---|--|--------|-------------------|--|--|-------------------|--|
| | | Nutrition | | 12,410,615 | | | 16,612,414 | |
| | 1. Augmentation du taux de la malnutrition chronique | Mise à disposition de savons /kits WASH au couple mère/enfants malnutris (MAM et MAS) et dispositifs de lavage des mains et ML et ASC | 3 mois | 461,657 | | | | |
| | 2. Perturbation des pratiques d'allaitement et d'alimentation | <ul style="list-style-type: none"> • Achat et approvisionnement des suppléments alimentaires pour MAM, en RUSF, • Formation des Mamans pour la mesure du MUAC et la distribution de suppléments alimentaires aux enfants 6-23 mois en cas de confinement | 3 mois | 3,591,043 | | | | |
| | | <ul style="list-style-type: none"> • Provision de matériel de protection et moyens logistiques pour les PFN, les R/STA/SST et ML/ASC | 5 mois | 195,616 | | | | |
| | | <ul style="list-style-type: none"> • Développement de Poster/Affiche pour la PCIMA dans le contexte du Coronavirus • Elaboration, multiplication et distribution des algorithmes de prise en charge de la MAS dans les STA et SST • Mise à niveau des prestataires des STA et SST | 5 mois | 2,662,300 | | | | |

| | | | | | | | | |
|-----------|---|---|--------|-------------------|---|---------|-------------------|--|
| | | <ul style="list-style-type: none"> • Achat Intrants Nutritionnels (ATPE et Laits Thérapeutiques) + médicaments essentiels • Pre positionnement des Intrants dans les Districts sanitaires | | | | | | |
| | | Distribution de ratios alimentaires pour les plus vulnérables dans les provinces les plus exposées à l'insécurité alimentaire. | 3 mois | 5,500,000 | | | | |
| | | Total santé et nutrition | | 56,840,073 | | | 16,612,414 | |
| Education | En cas de fermeture des écoles : | | 4 mois | 250,000 | Activer complètement la plateforme e-learning du MEFTP à travers : des contenus et des matériels interactifs, renforcement de capacités des enseignants pour créer et proposer des solutions Innovantes pour l'engagement direct des enseignants avec leurs élèves. | 8 mois | 1,000,000 | |
| | 1. Augmentation du taux d'abandon scolaire dû au manque d'expérience pour l'apprentissage à distance surtout pour les vulnérables | Enregistrer dans des supports numériques les modules scolaires du cycle fondamental et les diffuser en ligne dans les stations de radios nationales et provinciales | 4 mois | 100,000 | Explorer la possibilité d'ajouter une ration de protection dans les provinces les plus affectées par le COVID et/ou l'insécurité alimentaire (250,000 personnes pour 1 mois et demi) | 12 mois | 5,300,000 | |
| | 2. Augmentation des cas de grossesses, de mariages précoces et | Préparer et diffuser les messages clés destinés aux enseignants et enfants pour leur soutien | 2 mois | 800,000 | Améliorer toutes les installations WASH dans les écoles, y compris les latrines, les points d'eau, les kits de nettoyage et d'hygiène | 7 mois | 6,000,000 | |

| | | | | | | | | |
|--------------------------------------|--|---|--------|-------------------|--|---------|-------------------|--|
| | des tâches ménagères | émotionnel et psychosocial. | | | | | | |
| | 3. Manque de nourriture pour les élèves bénéficiant des cantines scolaires | Convertir la ration individuelle en ration à emporter (take home ration), | 4 mois | 150,000 | Distribuer des kits d'hygiène pour tous les enfants dans les 4500 ECOFO et personnels éducatifs après le COVID-19 | 7 mois | 2,000,000 | |
| S/total Education | | | | 1,300,000 | | | 14,300,000 | |
| | | Mobilisation des 20,000 kits WASH/hygiène pour la réalisation de tippy tap pour le lavage des mains | 6 mois | 1,100,000 | Rénover les latrines des ECOFO, construire des latrines supplémentaires et rénover des points d'eau dans les ECOFO | 12 mois | 3,400,000 | |
| Eau, hygiène et assainissement (EHA) | Faibles investissements dans le secteur de l'eau potable et l'assainissement de base | Assurer l'accès aux dispositifs de lavage des mains dans les sites d'accueil de personnes déplacées, rapatriées ou des regroupés suites aux inondations | 6 mois | 700,000 | Réhabiliter les bornes fontaines dans la zone péri-urbaine | 12 mois | 1,000,000 | |
| | Dispositif insuffisant de lavage de mains avec du savon | Mise en œuvre d'un paquet minimum EHA dans les formations sanitaires et les centres de mise en quarantaine | 6 mois | 4,300,000 | | | | |
| | | Facilitation de l'accès aux populations les plus vulnérables | 6 mois | 4,500,000 | | | | |
| S/Total EHA | | | | 10,600,000 | | | 4,400,000 | |
| Protection sociale | 1. Augmentation du taux de pauvreté des ménages et des enfants | Maintenir les services publics essentiels (eau et assainissement) | 6 mois | 2,000,000 | Renforcer les filets de sécurité sociale (transferts monétaires, distribution alimentaire, argent contre travail) | 12 mois | 57,000,000 | |
| | 2. Services de santé insuffisants aux vulnérables | | | | | | | |

| S/total protection sociale | | | | 2,000,000 | | | 57,000,000 | |
|---------------------------------------|---|--|--------|-------------------|--|---------|-------------------|--|
| Protection de l'enfance | 1. Perte des revenus des familles | <ul style="list-style-type: none"> Formation et déploiement des équipes PSS d'urgence en soutien aux équipes médicales de suivi des sites de quarantaines et des cas, Déploiement des psychologues auprès de la LAE 116 pour le premier PSS aux enfants affectés et personnes qui appellent la ligne | 3 mois | 180,000 | Former les responsables des organisations membres de du GTPE/ CPESU sur le COVID19 et encourager la répliation des sessions en interne | 12 mois | 250,000 | |
| | 2. Augmentation de l'exposition des enfants aux risques d'abus, violences et exploitation | Inclure dans le discussion et interaction avec le CEP et GE leur responsabilité dans la prévention contre la stigmatisation des personnes / enfants affectés par le COVID19 | 6 mois | 50,000 | Former et soutenir au moins 250 FAV identifiées parmi les membres de groupes de solidarités | 9 mois | 440,000 | |
| | 3. Séparation des enfants avec les parents ou tuteurs | | | | Maintenir le suivi de la situation des enfants par un suivi à distance et rapporter via les moyens mis en place y compris email ainsi que la dissémination et la dissémination de la cartographie des services PE-GBV auprès des partenaires | 9 mois | 25,000 | |
| | | | | | Relancer les activités de protection à base communautaire y compris l'ouverture des Espaces Amis des Enfants et les Drop in Centre | 10 mois | 50,000 | |
| S/total protection de l'enfant | | | | 230,000 | | | 765,000 | |
| Total | | | | 70,970,073 | | | 93,077,414 | |

D. Groupes vulnérables

| Domaines/Secteurs | Risques COVID19 | Mesures d'atténuation | | | Mesures de réformes | | | Observations |
|----------------------------|---|---|----------|-------------------|--|----------|----------------|--------------|
| | | Actions/ mesures | Échéance | Coût (USD) | Réformes | Échéance | Coût (USD) | |
| Groupes vulnérables | | | | | | | | |
| Situation des femmes | Augmentation de la paupérisation de la population | Développer la collecte et l'analyse des données pour suivre les impacts du COVID-19 sur les groupes par catégories de vulnérabilités (les femmes, les personnes âgées, les personnes vivant avec handicaps, les déplacés internes, les Batwas, etc.) | 18 mois | 50,000 | Mettre en place une stratégie d'appui aux plus vulnérables axée sur les transferts d'argent et le renforcement d'activités génératrices de revenus | | 100,000 | |
| | Fermeture de PME dirigées par des femmes | Mettre en place un fonds de riposte au COVID pour soutenir PME en fonds de roulements | 12 mois | 20,000,000 | Elaborer une stratégie de promotion de l'entrepreneuriat par des femmes ; | | 100,000 | |
| Total | | | | 20,050,000 | | | 200,000 | |

Références bibliographiques

Ahishakiye H., Bigendako E.N., Niyongabo E. (2017), Impact des chocs exogènes sur l'efficacité de la politique monétaire au Burundi, *Revue Economique et Monétaire*, Vol.1, p.1-51.

Banque de la République du Burundi (2020), Statistiques de la balance des paiements (<https://www.brb.bi/fr/content/balance-des-paiements>, consulté le 2 mai 2020).

International Monetary Fund (2020), *World Economic Outlook*, April 2020, Washington DC.

Ministère à la Présidence chargé de la Bonne Gouvernance et du Plan [Burundi] (MPBGP), Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida [Burundi] (MSPLS), Institut de Statistiques et d'Etudes Économiques du Burundi (ISTEEBU), et ICF. 2017. *Troisième Enquête Démographique et de Santé*. Bujumbura, Burundi: ISTEEBU, MSPLS, et ICF.

United Nations, Economic Commission for Africa (2020), *Economic Impact of the COVID-19 on Africa*, Addis-Ababa, Marc 13, 2020.

World Health Organization, Regional Office for Africa (2020), COVID-19. Africa records over 200,000 COVID-19 cases, WHO, June 11, 2020.

World Bank (2019), *Migration and Remittances* (Knomad, October 2019), World Bank

World Bank (2020a), *Global economic prospects*, World Bank, Washington DC.

World Bank (2020b), *Assessing the economic impact of COVID-19 and policy responses in Sub-Saharan Saharan*. *Africa Pulse*, Vol.21, April 2020, World Bank.

World Bank (2020), *Burundi: The Economic Impact of the COVID-19 Global Crisis and the World Bank's response*, World Bank.